

JANVIER 2016

CHARTRES Votre Ville

chartres.fr

Meilleurs VOËUX 2016



N° 152

**EN ATTENDANT
LE NOUVEAU
PÔLE ADMINISTRATIF...**





Liberté chérie...

Sans doute avez-vous été surpris par cette nouvelle Une du magazine *Votre Ville*.

Il n'est pas dans les habitudes de l'équipe municipale de se mettre en scène de la sorte. Pourtant, après les terribles événements qui ont touché notre pays le 13 novembre dernier, nous avons ressenti le besoin d'affirmer haut et fort notre engagement pour la défense des valeurs républicaines qui nous sont si chères. C'est avec la force d'une photo que nous avons choisi de dépasser le poids des mots.

Une intention rendue possible grâce au soutien de Gérard Rancinan, photographe de génie à la renommée internationale, qui a récemment installé son studio au CM101, et au travail remarquable de son équipe de photographes qui composent la société Fine Art Cube. Nous les en remercions chaleureusement.

Inspirée du célèbre tableau d'Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, cette scène symbolise l'engagement des élus que nous sommes, au quotidien, chacun avec ses armes, pour que la Ville de Chartres aille toujours plus loin dans le « bien-vivre ensemble ».

Une notion que nous plaçons au cœur de la politique que nous menons à Chartres depuis 2001, tout en continuant à baisser les taux de vos taxes foncières et d'habitation. Qu'il s'agisse de l'amélioration de votre cadre de vie, de la construction d'équipements de qualité dans les quartiers, de la rénovation du logement social, des nombreuses activités proposées à vos enfants dans les maisons pour tous, du soutien accru aux associations, qui sont les garantes du lien social, ainsi qu'aux écoles, premières armes de construction massive... C'est ce travail de tous les jours qui permet à une ville de réduire ses inégalités sociales, de lutter contre l'exclusion, et de se prémunir contre toutes formes de dérives. Chaque mois, votre magazine vous proposera de franchir les portes des écoles maternelles et élémentaires de la ville... Là où tout commence.

Et puis il y a ces quartiers, dans lesquels nous faisons peu à peu disparaître les grands ensembles, pour leur redonner une dimension plus humaine et digne, toujours au rythme des habitants. Une priorité qui a placé l'ancien quartier de Beaulieu au cœur d'une mutation totale avec l'objectif premier d'installer la mixité sociale dès que cela est possible. Car pour aller plus loin dans le « vivre ensemble », il faut déjà commencer par vraiment vivre ensemble !

**Les élus du conseil municipal et moi-même adressons un grand merci et nos vœux les plus sincères à tous les acteurs de notre commune, qu'il s'agisse des enseignants, des responsables d'associations, des agents municipaux, ainsi qu'à toutes les Chartraines et tous les Chartrains.
Bonne santé à tous et heureuse année 2016 !**

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 152
JANVIER 2016
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TÉL. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER

UN REMERCIEMENT TOUT PARTICULIER À
FRANCK LECHIEN
AVEC LA CONTRIBUTION P. 34
D'ANATOLE DELATOUCHE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

PHOTOGRAPHIES
XAVIER MARTINO
ARNAUD LOMBARD
FRANÇOIS DELAUNEY

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

TIRAGE
28 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

ACTU

• Vœux 2016 : histoire d'une photo



10

ÉDUCATION

• Emile-Zola et Maurice-Carême,
deux écoles au cœur de la cité



Logos Imprim'vert et PEFC :
ces deux logos certifient que la société qui imprime le
magazine Votre Ville respecte les normes environne-
mentales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation
du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de
produits toxiques et gestion durable des forêts).



En couverture
Les vœux 2016
aux Chartrains
de l'équipe municipale
(Photo Aurélia Thévenin-
Fine Art Cube).



24

FINANCES

- Vers la quinzième baisse des taux des impôts locaux



26

LOGEMENT

- Rénovation thermique : 350 logements déjà réhabilités par Chartres Habitat





MAKING OF



Vœux 2016 : histoire d'une photo...

Après les terribles événements qui ont touché notre pays le 13 novembre dernier, l'équipe municipale a ressenti le besoin d'affirmer haut et fort son engagement pour la défense des valeurs républicaines. C'est avec la force d'une photo que la municipalité a choisi de dépasser le poids des mots. Une intention rendue possible grâce au soutien de Gérard Rancinan, et au travail remarquable de son équipe de photographes qui composent la société Fine Art Cube et notamment Aurélia Thévenin, auteure de cette photo inspirée du célèbre tableau d'Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*. Sonia Fazai, gérante de la société Universalles Congrès et gestionnaire du studio de Gérard Rancinan au CM101 s'est elle occupée de la logistique d'une séance photo avec des modèles pour le moins inhabituels... Rencontre.



Aurélia Thévenin est l'une des photographes qui composent l'équipe Fine Art Cube de Gérard Rancinan. Elle l'assiste depuis plus de 15 ans. C'est elle, accompagnée de Sandra Marie, qui a réalisé la photographie de l'équipe municipale sur le thème de la liberté pour ses vœux 2016.

Comment avez-vous eu l'idée de la mise en scène avec l'ensemble des élus ?

Toute la difficulté de ce travail de photo a été de mettre en avant la fonction de chaque élu par un objet qui symbolise sa fonction, et ce, afin d'éviter le portrait classique couramment vu. Mathilde Gorges, du service communication de la Ville de Chartres, connaît le travail de Gérard Rancinan. Elle nous a soumis ce tableau de Delacroix comme point de départ, avec une idée assez précise du rendu attendu. Elle a ensuite sélectionné et récolté chaque objet qui compose le décor, ce qui m'a beaucoup aidée à réaliser ce cliché. Le drapeau français porté à bout de bras par le Jean-Pierre Gorges symbolisait parfaitement la Liberté...

Une photo pleine de sens.

Pourquoi avoir choisi le parvis de la Cathédrale comme fond de décor ?

Lorsque la ville de Chartres m'a proposé ce site j'ai saisi l'opportunité. La Cathédrale de Chartres est un édifice magnifique ! J'ai eu la chance d'être assistée par l'équipe de Chartres en Lumières qui compte beaucoup sur la mise en valeur de ce monument.

Comment les élus ont-ils vécu la séance photo ?

Je garde en tête un moment très convivial, rempli d'échanges et d'implication. Le rendez-vous était donné à 5h du matin, pour faire coïncider les agendas de chacun. Mais tous ont répondu à l'appel et ont joué les parfaits modèles. Je les remercie tous pour leur collaboration.

Selon vous quel message peut apporter cette photo aux Chartrains ?

L'accent a été mis sur la notion de liberté, un symbole fort compte tenu du contexte que nous vivons. C'est selon moi ce qu'il faut retenir de cette photo pour l'avenir.



Sonia Fazai est gérante de la société Universalles Congrès, organisatrice d'événements professionnels en Eure et Loir et basée à Chartres. Elle est gestionnaire du studio de Gérard Rancinan et, à ce titre, s'est chargée de la logistique de la séance photo.

Quelles sont vos relations avec l'équipe Fine Art Cube et Gérard Rancinan ?

Nous collaborons très souvent ensemble avec un bel esprit d'équipe. C'est une chance pour moi de travailler pour Fine Art Cube. Leur confiance me touche beaucoup. J'apprends beaucoup de cette équipe et nous partageons des moments uniques.

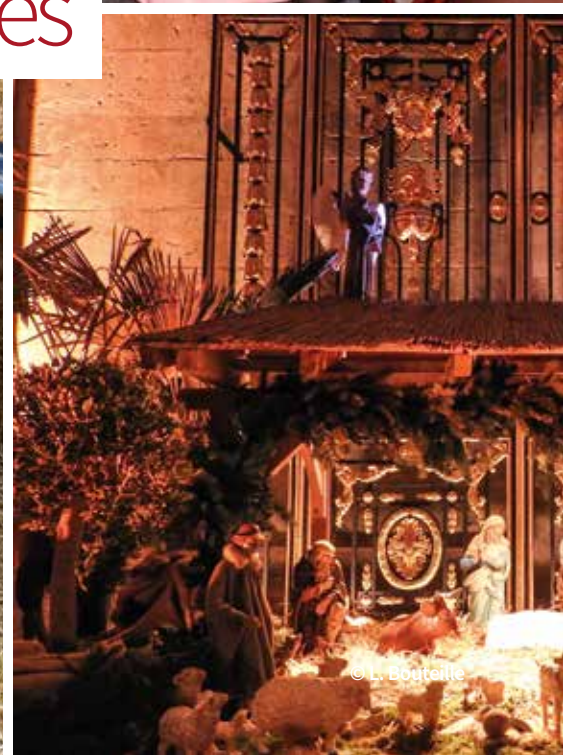
Quel est votre ressenti sur le travail effectué de la Photo ?

Aurélia a fait un travail formidable avec Mathilde Gorges. Nous sommes toutes les trois beaucoup impliquées pour offrir aux Chartrains des vœux 2016 uniques et porteurs d'un message fort. Et je crois que c'est une réussite. Je retiens un bel accueil des élus, de l'équipe de Chartres en lumières et du service communication de la Ville. Mais surtout d'excellents moments... Même à 5h du matin !





Retour en images
Un Noël à Chartres





© L. Bouteille



École maternelle Émile-Zola

Au cœur de la cité, l'école de la vie

Au beau milieu du quartier de la Madeleine, à deux pas du mail, des rires d'enfants s'échappent de ces petits bâtiments arrondis, plongés dans un cadre de verdure... Cette école, c'est Émile-Zola. Une école maternelle à laquelle Martine Lopez, directrice depuis la rentrée 2014, donne l'importance d'une première porte d'entrée sur la culture à des enfants qui en sont souvent privés. Un engagement de tous les jours, qu'elle mène avec une équipe bienveillante au bénéfice de familles en demande. Une passion.



Après 20 ans d'enseignement à Paris, Martine Lopez arrive à Chartres où elle est institutrice de CP-CE1 à l'école Farman. En 2014, c'est avec la casquette de directrice qu'elle fait sa rentrée à la tête de l'école maternelle Émile-Zola, une école au cœur de la cité. Une première année d'exercice qui lui donne une autre dimension de l'enseignement. Là, les enfants et familles sont en demande, parfois plus qu'ailleurs, d'outils indispensables à l'éducation de leurs enfants. L'école comme agent de socialisation prend alors tout son sens. « *Nous sommes installés dans un quartier où les gens ont de réelles difficultés quotidiennes. Les enfants que nous ac-*

cueillons n'ont pas accès à la culture comme dans d'autres quartiers plus favorisés et l'école devient, du coup, un lieu où le champ des possibles est énorme. Nous, enseignants, avons un rôle important à jouer pour permettre à ces enfants de s'éveiller à une culture qu'ils n'ont peut-être pas à la maison, par manque de moyens ou à cause du manque de temps des parents souvent pris dans leurs difficultés du quotidien. »

Martine Lopez est passionnée. Elle a surtout à cœur d'offrir à ces enfants un accès à la culture, le désir d'entrer dans l'apprentissage et l'envie de se cultiver par eux-mêmes. Dans cette perspective, elle accorde beaucoup

d'importance aux sorties scolaires qui amènent les petits à fréquenter tous les lieux de culture de la ville : la médiathèque, le théâtre, le cinéma ou le musée des Beaux-Arts. « *En plus de l'apport culturel, ces sorties sont très valorisantes pour ces enfants. Ils sont reconnaissants et le manifestent. Mais surtout, ils prennent l'habitude de fréquenter ces lieux dans lesquels ils reviennent ensuite avec leur famille. Ils entrent alors dans le partage de ce qu'ils découvrent à l'école. Parfois même, ce sont eux qui font découvrir ces endroits inconnus à leurs parents. Une vraie réussite ! La subvention annuelle de 12.000€ que nous octroie la Ville de Chartres est appréciable, car elle permet, en plus de l'achat de*

matériel, de financer ces sorties. Nous sommes bien aidés. »

L'école maternelle compte 170 élèves, répartis sur sept classes : deux classes de petite section, une classe de petite-moyenne section, une classe de moyenne section, une classe de moyenne-grande section et deux classes de grande section. L'équipe est composée de huit enseignantes, dont Martine Lopez, libérée le mardi pour exercer pleinement, le temps d'une journée, les charges que lui incombe son rôle de directrice. Une équipe disponible pour les enfants mais aussi pour des parents, souvent distants du système éducatif qu'ils ne comprennent pas toujours. « Nous sommes là pour les rassurer. Nous mettons d'ailleurs un point d'honneur à ce qu'ils entrent dans l'école, qu'ils se l'approprient pour mieux lui faire confiance. Lorsque les parents sont satisfaits de l'école, ils y viennent en toute confiance et les enfants le ressentent. Ils viennent alors le cœur léger à l'école et ont plaisir à entrer dans le processus éducatif. Quand cette étape avec les parents est acquise, on peut alors considérer que c'est gagné ! »

Ainsi, les parents sont invités à déposer et récupérer leur enfant dans la salle de classe. Un système qui permet de créer le lien entre les parents et les professeurs mais aussi de tisser des liens entre les parents d'élèves. Dans ce contexte, l'école multiplie aussi les événements rassembleurs comme les Olympiades, les expositions de travaux d'élèves ou encore, récemment, le marché de Noël, où des objets et pâtisseries confectionnées par les enfants ont été vendus avec succès. Les bénéfices de ces ventes (320€ cette année !) serviront à financer les prochaines sorties scolaires, chères à ces tout-petits.

Trois fois dans l'année, les grandes sections de l'école maternelle Émile-Zola et les CP de l'école Maurice-Carême sont mélangés dans une même classe pour par-



« Pour les enfants du quartier, l'école est un lieu où le champ des possibles est énorme »

Martine Lopez, directrice de l'école maternelle Émile-Zola



tager des activités. Le directeur de Maurice-Carême, Dominique Delafoy, a également organisé l'an dernier une réunion avec les grandes sections afin de leur expliquer le CP et ainsi les préparer à leur passage à l'école élémentaire... Une première perspective vers l'avenir.

→ **École maternelle Émile-Zola**
2 mail Jean Dunois
28 000 CHARTRES
Tél. 02 37 35 04 85

Ecole élémentaire Maurice-Carême

Oh ! Capitaine mon capitaine

Il est des écoles hors du commun. Maurice-Carême en fait partie. Née de la fusion des écoles du Mail et Maurice-Carême, dont elle a gardé le nom, l'école élémentaire plantée au cœur de la Cité de la Madeleine a l'allure (et les dimensions) d'un large navire. A la barre, le capitaine, Dominique Delafoy, maintient le cap vers l'horizon d'une réussite scolaire pour les 293 élèves qu'il encadre d'une main de fer... dans un gant de velours. Visite.

Un établissement scolaire de cette envergure, pour si peu d'élèves, ça n'existe nulle part ailleurs ! Avec ses 22 grandes salles de classes et ses nombreuses pièces dédiées à l'expression corporelle, la musique, les arts plastiques, les expositions des travaux d'élèves, la lecture, le coup de pouce clé, les activités ludiques, etc. L'école Maurice-Carême est un modèle du genre... Ou comment, dans un environnement propice, on peut réaliser des choses merveilleuses avec des enfants de tous horizons à qui l'on enseigne quotidiennement que la culture n'est pas réservée qu'aux quartiers favorisés.

Dominique Delafoy est fier de l'établissement qu'il dirige à temps plein depuis maintenant 5 ans. Mais aussi de ses 293 élèves, répartis sur 12 classes ordinaires allant du CP au CM² et une classe Ulis-école, dédiée aux enfants en situation de handicap. Outre le fait d'assurer un parcours de progrès pour tous les élèves, du très bon élève à l'élève en difficulté ou en situation de handicap, le directeur s'est fixé des objectifs inhérents au positionnement de l'école, au cœur de la cité. « Notre école a la particularité d'accueillir des enfants de tous horizons culturels, de religions différentes, avec des difficultés sociales très diverses, ce qui les rend humainement très attachants mais qui complique parfois leurs rapports. C'est la raison pour laquelle nous avons placé le bien vivre ensemble, le respect des différences et la laïcité au cœur de notre projet éducatif. »

Le travail de Dominique consiste à « mettre de l'huile dans les rouages ». Il attache beaucoup d'importance à



Dominique Delafoy, directeur de l'école élémentaire Maurice-Carême

l'accueil des élèves le matin, le midi mais aussi à la sortie de l'école, pour s'assurer que tout se passe bien. « C'est à l'entrée que nous réglons les problèmes extérieurs à l'école pour qu'ils ne franchissent pas nos murs, et inversement pour que des rixes d'école ne suivent pas les élèves, plus tard, dans le quartier. Par ailleurs, toute l'équipe enseignante et moi-même restons très disponibles et à l'écoute des parents qui souhaitent s'entretenir avec nous sur un problème en particulier. A cet âge, le moindre problème peut impacter le travail scolaire des enfants. C'est notre rôle de désamorcer chaque petit conflit pour éviter qu'il ne persiste ou ne dégénère, et faire que les enfants soient disponibles pour étudier. » A ses côtés, Brigitte Lateur, agent communal titulaire, assure l'accueil du public, le standard

téléphonique, la gestion des plannings des agents communaux. C'est également elle qui gère les pointages de la cantine, de l'étude et qui fait le lien avec les services de la Ville. « Elle est très respectée par les élèves parce qu'elle est à leur écoute. Nous formons une vraie équipe ! »

Pour mener à bien son projet d'école, Dominique Delafoy donne la priorité aux activités coopératives et au travail sur la laïcité. A Maurice-Carême, les différentes communautés se côtoient parfois sans se comprendre. Il a donc fallu mettre en place des activités de groupe permettant à chacun de connaître son voisin, de découvrir sa culture, avant de pouvoir partager, échanger, et faire de leurs différences une vraie force. Par ses travaux de groupe où ils collaborent, ils

Du 1^{er} au 5 février, l'école ouvrira ses portes aux parents et futurs parents d'élèves à l'occasion d'une exposition sur la laïcité réalisée par les élèves.

De gauche à droite : Elisabeth, Myriam, Isabelle, Corine, Monique, Nathalie et Patricia.



prennent conscience qu'ensemble ils sont plus forts que seuls. L'école propose par ailleurs un ensemble d'outils pédagogiques efficaces qui permettent aux élèves, au cas par cas, de profiter d'une aide personnalisée.

« Les élus de la Ville ont bien pris en compte l'évolution du quartier. Un quartier populaire et hétérogène qui nécessitait l'appui d'outils pédagogiques adaptés. La Ville nous a ainsi octroyé l'aide du Programme de Réussite Éducative (PRE) » Un dispositif dans lequel on retrouve le club Coup de pouce clé (NDLR : voir page 14), mais aussi le Théâtre action, dirigé par le metteur en scène chartrain Antoine Marneur, et qui permet à certains enfants inhibés d'apprendre

à s'exprimer, et à d'autres, plus électriques, d'apprendre à mieux réagir en collectivité. Il y a aussi les suivis individuels de Madame Talbot, du PRE, qui reçoit individuellement les familles lorsque des difficultés sont identifiées, afin de trouver des solutions adaptées.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) est aussi un soutien important pour cette école de quartier. Il intervient au cas par cas auprès d'élèves qui présentent des difficultés persistantes. Avec l'aide d'une psychologue et d'une maîtresse spécialisée, en lien direct avec les parents, il élabore un programme pédagogique approprié pour soutenir les élèves, toujours au cas par cas. Par ailleurs, les sorties scolaires, nombreuses, ouvrent les élèves à la culture. Ainsi, les élèves fréquentent régulièrement le Centre du vitrail, le Compa, la médiathèque, les Jeunesses Musicales de France (JMF), le cinéma. Des sorties à la journée leur permettent aussi de visiter des musées parisiens et ainsi découvrir les grandes œuvres de maîtres de notre histoire.

Mais le vrai « plus » pour Dominique Delafoy, c'est la classe transplantée. Une expérience humaine aux résultats étonnants. Chaque année, deux classes partent avec leurs enseignants volontaires. Pendant une dizaine de jours, les élèves vivent en collectivité avec leur professeur et leurs camarades. Un moment important qui tisse de vrais liens et dont les retombées sur l'ambiance des classes sont très appréciables. « Ces voyages sont possibles grâce aux

Brigitte Lateur



subventions de la ville qui est le plus gros financeur. Cette année encore, nous avons eu droit à une enveloppe de 17.000€ dédiée à l'ensemble de nos sorties. C'est le même montant que notre subvention annuelle de fonctionnement. Grâce aux moyens qui nous sont donnés, nous avons de vraies possibilités d'agir et d'exercer notre métier pleinement ».

Dominique Delafoy précise que la réussite de son « navire » repose sur l'équipe enseignante, les équipes éducatives (les parents, les enseignants, le RASED, le médecin scolaire), l'équipe municipale et les agents mis à disposition de l'école pour assurer la gestion de la cantine et des Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Et bien sûr Brigitte Lateur, son bras droit, aujourd'hui indispensable.

→ **École élémentaire
Maurice-Carême
2 allée Maurice-Carême
Tél. 02 37 35 04 85**

Le personnel de l'école :

Education nationale :

- 1 directeur déchargé totalement
- 12 enseignants titulaires
- 1 enseignante supplémentaire au cycle 2
- 1 enseignante spécialisée pour l'ULIS
- 1 enseignante spécialisée pour le RASED
- 1 psychologue scolaire
- 4 assistantes de vie scolaire
- 2 personnes en service civique

Mairie de Chartres :

- 1 agent administratif titulaire
- 7 agents de service

Programme de réussite éducative

La clé du succès à la portée de 20 enfants

Porté par le CCAS de Chartres pour la 9^e année consécutive, le dispositif «coup de pouce clé» s'inscrit dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) financé par l'Etat et la Ville de Chartres. L'objectif est d'apporter un soutien dans l'apprentissage de la lecture à des enfants chartains, scolarisés ou vivant dans des zones du Contrat de ville.

20 enfants ont reçu leur passeport du savoir à l'Hôtel Montescot le 8 décembre dernier.



Le coup de pouce clé s'adresse exclusivement aux enfants en cours préparatoire. Elisabeth Fromont, première adjointe au maire de Chartres et vice-présidente du CCAS, ne cache pas sa satisfaction : « *Quatre nouveaux clubs sont mis en place : deux à l'école Henri IV -quartier des Clos-, deux à l'école Maurice-Carême* ».

L'un des clubs à Maurice-Carême a vu le jour grâce à la participation du Rotary-Club de Chartres et de l'ACEF. Les clubs seront coordonnés à l'école Henri IV par Anne-Marie Ouchenir et à Maurice-Carême par Dominique Delafoy, et pilotés par Jessica Talbot, coordonnatrice du PRE.

Les parents s'engagent à s'impliquer

fortement dans l'action, en soutenant leur enfant dans sa scolarité. « *Il est nécessaire pour les parents d'encourager chaque jour leur enfant en discutant quelques instants de ses activités à l'école et au sein du club* ».

Les parents s'engagent aussi à donner chaque jour un goûter à l'enfant et à organiser son retour à domicile à la fin de chaque séance qui dure environ 1h30.

Le club se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h et les vendredis de 13h30 à 15h. Les parents sont invités à assister à trois séances dans l'année.

Un partenariat efficace, grâce à l'investissement de l'État, de l'Inspection



académique, des enseignants et directeurs d'école, du Rotary-club de Chartres et de la Ville de Chartres.

Les 29 et 30 janvier à Chartrexpô - Forum de l'orientation

Une mine d'informations pour les jeunes



Le forum de l'orientation, des métiers et des formations, se tiendra à Chartrexpô, le vendredi 29 janvier pour les collégiens et lycéens accompagnés de leurs enseignants, et le samedi 30 janvier pour tous publics, notamment les familles.

Troisième plus gros forum de la région Centre-Val-de-Loire, le forum de l'orientation, des métiers et des formations reçoit chaque année 10 000 visiteurs. Il s'organise autour de «pôles métiers» qui regroupent les établissements concernés. Des interlocuteurs attentifs apporteront des réponses précieuses aux questions d'orientation des jeunes.

Organisé par le Rotary-Club de Chartres et la DSDEN (Inspection Académique), ce forum présentera les formations disponibles en Eure-et-Loir après le collège ou le lycée, dans le public ou le privé, par voie scolaire

ou apprentissage. Vous pourrez aussi y découvrir des formations post-bac d'autres départements.

Les stands reprendront les thèmes «Mixité des métiers» et «Recherche, innovation, métiers d'avenir», sans oublier l'importance croissante du numérique.

Pôles à découvrir sans modération !

«Nature, vivant, agroalimentaire et services», «métiers de bouche, hôtellerie et restauration», «industries et métallurgie», «bâtiment», «automobile», «sécurité», «jeunesse animation et sport», «social», «transport», «commerce, gestion et administration», «santé», «droit, comptabilité, banque», «arts et communication», «enseignement supérieur», autant de pôles présentant les possibilités offertes ! S'y ajoutent des pôles spécifiques, avec le SPRO (cf encadré), un pôle «handicap» et une présentation de la French Tech eurélienne qui a remporté un franc succès l'an dernier.

Pas de forum sans budget : Conseil

régional, Conseil départemental, Ville de Chartres et exposants permettent, par leurs subventions ou leur participation active, la tenue de ce rendez-vous annuel dans des conditions optimales.

→ www.forumdesmetiers28.fr

Le SPRO, un travail d'équipe

Le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) met en réseau les différentes ressources d'information et d'accompagnement pour l'orientation tout au long de la vie. Centre d'Information et d'Orientation, Centre d'aide à la décision, Mission locale, Bureau information jeunesse, Pôle-emploi, Cap-emploi, Fongecif..., les partenaires sont nombreux et adaptés aux différents territoires. L'objectif : que chacun trouve le bon interlocuteur au plus vite !

Du 6 au 22 février

Les vacances d'hiver approchent

Il n'y pas que le ski dans la vie ! Les vacances de février seront l'occasion pour les jeunes de se cultiver en prenant le chemin des bibliothèques ou en s'éclatant devant un spectacle à la salle Doussineau. Autre idée, se dégourdir les jambes, en participant à des ateliers sportifs, ou en fouinant dans le flot d'activités proposées par la Ville de Chartres et l'association Madeleine Sports et Détente. Avoir un esprit sain dans un corps sain, un adage qui a fait ses preuves... Jeunes et ados, vous allez être gâtés. Ne tardez pas à vous inscrire, les places sont limitées.



À la salle Doussineau

La salle Doussineau accueille les enfants pour des spectacles qui leur sont spécialement dédiés. Réservez dès janvier !

Mercredi 10 février à 10h30

Conte musical à partir de 8 ans.

HANSEL ET GRETEL des Frères Grimm

De et avec Catherine Vincent (chant, harmonium) et Vincent Commaret (guitare).

Les gourmands qui aiment le pain d'épice et la musique croqueront à pleines oreilles la célèbre histoire des frères Grimm, mise en chanson par ce duo complice sur la scène comme dans la vie.

Tarifs : 8€/5€ / Réservations : Direction des Affaires Culturelles

Tél. 02 37 23 41 44 (répondeur)

Reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

Réservations en ligne :

www.theatredechartres.fr

www.francebillet.com / www.fnac.fr

www.carrrefour.fr

Dans les bibliothèques

Durant les vacances de février, les juniors auront l'embarras du choix parmi plusieurs activités programmées à la médiathèque.

Pour certaines, l'inscription est prévue dès janvier. Alors, n'attendez plus et inscrivez-vous rapidement !

Samedi 6 février

Livres racontés aux enfants

HISTOIRES DE LA CABANE

Monstres et compagnie

À partir de 4 ans. Places limitées.

Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse à partir du 13 janvier.

> 10h30 et 11h15, l'Apostrophe

Mercredi 10 février

Atelier multimédia

RETOUCHE-PHOTOS :

crée ton bonhomme-hiver

À l'aide du logiciel Gimp, réalisation d'un portrait numérique avec des fruits et des légumes à la manière d'Arcimboldo.

Pour les enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un parent. Durée : 1h30. Places limitées. Inscriptions préalables au 02 37 23 42 07 à partir du 6 janvier.

> 10h, l'Apostrophe, espace multimédia



Mardi 16 février

Livres racontés aux enfants

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

avec un bibliothécaire.

Durée : 15 minutes environ.

À partir de 3 ans.

Pas d'inscription préalable.

> 16h30, bibliothèque Louis-Aragon, salle jeunesse

Jedi 18 février

Conte

CONTES ET MERVEILLES

Racontés par une bibliothécaire.

Public familial à partir de 7 ans.

Durée : 1h.

Places limitées à retirer à l'espace Jeunesse à partir du 27 janvier.

> 15h30, l'Apostrophe, auditorium

Samedi 20 février

Atelier multimédia

PHOTO-MONTAGE

Réalisation d'un montage de photographies à l'aide du logiciel libre Gimp. Conseils pour utiliser les calques et les filtres dans le cadre d'une superposition d'images.

Durée : 1h30.

Places limitées. Inscriptions préalables au 02 37 23 42 07.

> 14h30, l'Apostrophe, espace multimédia



Pôle sportif Maisons Pour Tous

Le pôle sportif de la Ville de Chartres accueille les jeunes Chartrains âgés de 12 à 17 ans à participer à des ateliers sportifs hebdomadaires.

Tous les mercredis de 14h à 16h :

PATINOIRE À L'ODYSSÉE

Tous les vendredis de 18h à 20h :

PISCINE À L'ODYSSÉE

Tous les samedis de 14 h à 16 h :

SQUASH AUX PETITS-CLOS

Toutes ces activités sont libres et gratuites.

Rendez-vous directement sur place. Encadrement assuré par les éducateurs de la Ville de Chartres.

Plus d'infos :

<https://mptsecteurjeunesrechevres-belair.wordpress.com>

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sports et Détente proposent une grande diversité d'activités sportives pour les 7-15 ans pendant les vacances scolaires. Attention, les inscriptions auront lieu début février !

**ACTIVITÉS DU 8 AU 12 FÉVRIER
ET DU 15 AU 19 FÉVRIER**

Horaires des séances

Groupe 7/9 ans : 10h-12h et 14h-17h

Groupes 9/12 ans et 12/15 ans :

10h-12h et 14h-16h

Inscriptions : halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres

-résidents chartrains : mercredi 3 février - 17h45 à 19h45

- pour tous : jeudi 4 février - 17h45 à 19h45, lundis 8 et 15 février - 9h30 à 11h30

Tarifs : 4 ou 5€ la séance de 2h, 5 ou 6€ la séance de 3h

Choix d'activités à la séance, dans la limite des places disponibles aux inscriptions.

Séances encadrées par des éducateurs sportifs qualifiés.

Détail des activités à partir de la mi-janvier sur le site de la Ville de Chartres, dans l'édition de février de « *Votre Ville* » et sur les dépliants disponibles au guichet unique, boulevard Chasles.

→ **Renseignements :**

**Direction de la Jeunesse et des Sports Grands Equipements
02 37 18 47 70 - www.chartres.fr**

Les stagiaires 2015 de la Ville de Chartres ont obtenu leur BAFA !

Le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres a organisé pour la cinquième fois une formation BAFA à moindre coût pour 20 Chartrains.



Après un stage théorique à la maison pour tous de Bel-Air du 2 au 9 mai 2015, les stagiaires ont effectué un stage pratique de 14 jours dans un accueil de loisirs pendant les vacances d'été. Le stage d'approfondissement, avec pour thème « *Animer sa ville, animer dans sa ville* », s'est tenu du 19 au 24 octobre à la maison pour tous de Bel-Air.

Les stagiaires ont découvert le service archéologie, le service jeunesse de la médiathèque l'Apostrophe, le musée le Compa, et bénéficié d'une présentation du PSC1 par l'Unité Mobile de Premiers Secours (UMPF). Ils ont participé à trois actions bénévoles avec le Bureau Information Jeunesse : un projet inter-générationnel, à l'Ody-C-Ding et au Color Chartres.

→ **Si cette formation vous intéresse, envoyer ou déposer un CV et une lettre de motivation au Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres, avant le 26 février 2016.**

Le BAFA, c'est quoi ?

Le Bafa est un diplôme vacataire qui permet d'encadrer les séjours de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents en tant qu'animateur.

Mercredi 27 janvier à 14h

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par un conseiller Jeunesse et Sports (DDCSPP28). Toutes les informations sur les modalités d'inscription, le déroulement des trois stages, les organismes qui proposent la formation BAFA, les offres de jobs et le rôle d'un animateur...

Samedi 23 janvier entre 13h30 et 16h30

Le BIJ vous propose un espace information sur le BAFA animé par les informateurs jeunesse.

→ **Contact :**

**Bureau Information Jeunesse
Place de la cathédrale
3, rue de l'Étroit-Degré à Chartres
Tel : 02 37 23 42 32
bij.chartres@ijcentre.fr
[facebook.com/bijdechartres](https://www.facebook.com/bijdechartres)**

A la résidence Silvia Monfort

Du sport au programme des seniors

Tous les lundis matins, une quinzaine de résidents de Silvia-Monfort, 26 rue du docteur Michel Gibert, attend avec impatience le cours de gymnastique adaptée aux seniors mis en place en septembre dernier.

Pas de tenue de sport particulière exigée au cours de gym à la résidence Silvia Monfort. L'important est de participer, d'être en groupe, et de se faire du bien. Sophie Brun, responsable du service animation au CCAS, explique : « *Le projet de gymnastique adaptée seniors a pu voir le jour grâce à un partenariat fructueux entre le CCAS de Chartres, l'AG2R La Mondiale Centre. L'AG2R Retraite Arrco finance l'intervention d'une professeure de l'Association de l'Agglomération Chartraine de Gymnastique Volontaire (AACGV).* ».

Le cours se déroule tous les lundis de 10h30 à 11h30, hors vacances scolaires, dans la salle commune au rez-de-chaussée de la résidence.

Elisabeth Bernasinski, animatrice sportive à l'AACGV précise : « *J'enseigne un travail basé sur la mobilisation articulaire, la souplesse, l'équilibre, associé à un travail de mémoire.*



Je tiens compte des possibilités de chacun. Plots, cerceaux, cônes, ballons,... un matériel adapté et des exercices variés à réaliser seul ou en binôme... l'heure passe rapidement dans la bonne humeur.

Cette initiative répond à un besoin

pour les résidents de maintenir une certaine qualité de vie et d'entretenir leur santé physique et morale.

15 femmes et un homme ont répondu présent lors de la réunion d'information et de la séance test en septembre 2015.



Témoignage

« Vive le sport pour les seniors ! »

Annette Durand-Drouhin ne manquerait pour rien au monde son cours du lundi matin de gym seniors. A 94 ans, cette mamy, originaire du Sud-Ouest, ne manque ni d'énergie, ni de dynamisme.

« *Je réside à Silvia Monfort depuis deux ans. Je m'y trouve bien. L'accueil est très chaleureux, la résidence confortable. Un matin, je découvre dans le hall un affichage avec plusieurs propositions d'animation : art floral, chorale, mosaïque, gym douce. J'ai choisi la gym par goût. Plus jeune, j'aimais le sport. Notre professeure, très dynamique, prépare des exercices adaptés à nos âges*

et à nos possibilités. Elle s'adapte, elle est super ! ».

En cercle, le groupe écoute les explications et exécute les mouvements à leur portée. « *Pas de douleur... et, si parfois, le ballon, les balles ou les cerceaux nous échappent des mains... pas de drame ! On recommence, encouragés par notre professeure. Elle nous fait sentir les différentes fonctions de notre squelette, sentir nos muscles bouger sous l'effort... Ça fait beaucoup de bien. Elle félicite et les petits échecs sont souvent source de rire et de fous rires. Elle aide les personnes en difficulté selon leur handicap et la séance se termine toujours par du plaisir. Je ressens à la fin du cours un bien-être, une relaxation, un réconfort pour la journée. Vive le sport pour les seniors ! C'est un vrai bonheur !* »

« L'UDAF, avec et pour toutes les familles »

L'UDAF de l'Eure-et-Loir qui existe depuis 1945, a donc célébré ses 70 ans en 2015 lors de son assemblée générale du 18 juin. Sa mission première est de promouvoir, représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des familles, et de poursuivre et développer ses actions selon les besoins des familles. L'association représente aujourd'hui le regroupement de 18 mouvements familiaux et 84 associations familiales locales, soit près de 5 000 familles.

Eric Mongillon, directeur de l'UDAF, explique : « *Avocation départementale, l'UDAF est très présente sur la commune de Chartres et son agglomération. Au-delà de l'accompagnement de personnes ou familles sous mesure de protection juridique, elle propose d'autres services complémentaires et transversaux à l'ensemble des Chartrains, déclinés ci-après* » :

- « **Allo Info Familles** » : dispositif d'information et d'orientation pour toute question relative à la vie quotidienne et familiale. Toute personne ou famille peut contacter ce service afin d'être orientée vers un interlocuteur adapté à sa situation ;
- « **le café des parents** » : groupe de paroles à destination des parents séparés ; réunion une fois par mois dans un local rue Saint-Pierre ;
- **le conseil conjugal et familial** : à destination de couples, parents ou familles qui rencontrent des difficultés de communication intrafamiliale suite à un événement de la vie. Entretiens du lundi au samedi, selon les disponibilités de Marie-Jo Derez, conseillère conjugale et familiale ;

Yvan Kuntz, nouveau président de l'UDAF

Le 29 septembre dernier, le Conseil d'Administration de l'UDAF a élu un nouveau président, Yvan Kuntz, administrateur et représentant familial, très impliqué auprès des Hôpitaux de Chartres, également vice-président de l'association sportive Chartres Roller.



Eric Mongillon, directeur de l'UDAF et Yvan Kuntz, président de l'UDAF, administrateur et représentant familial

- **l'éducation affective, relationnelle et sexuelle** : interventions ponctuelles réalisées auprès des adolescents, afin de les amener à une réflexion personnelle sur les relations à soi et à autrui. A Chartres, ces séances ont lieu actuellement dans deux établissements scolaires.

De nombreux représentants des familles siègent dans diverses instances : le conseil d'administration du CCAS de Chartres, la commission d'attribution et le conseil d'administration de Chartres Habitat, le conseil de développement de Chartres Métropole, ...

L'UDAF est présente chaque année au forum des associations de Chartres. Elle développe des actions locales selon les besoins des familles, mais aussi par le biais de partenariats avec

des acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans les domaines de la petite-enfance, de l'enfance, de la jeunesse et parentalité.

« *Chaque personne physique ou morale peut interroger l'UDAF pour tout ce qui touche à sa famille et à sa vie quotidienne : une réponse, une information, un conseil, une orientation, lui seront formulés* », assure Eric Mongillon.

→ **UDAF, 6 rue Charles Coulomb à Chartres**
tél. 02 37 88 32 57
courriel : contact@udaf28.fr
Le site internet www.udaf28.fr présente l'ensemble des actions menées et vous fait part de l'actualité en lien avec les familles.




Retour en images
**La soirée
des nouveaux
Chartrains**
Le 27 novembre 2015



SANDRA ESTOURNET

Chartraine d'adoption





« La soirée des nouveaux Chartrains est une bonne initiative. Quand on ne connaît pas du tout la ville, on a une vision globale immédiate, on est tout de suite dans le bain ! »

C'est ce qu'on appelle un coup de cœur ! Un passage éclair à Chartres aura suffi à Sandra Estournet pour quitter sa vie parisienne et embrasser la quiétude d'une ville de province. Aujourd'hui, et après quatre années passées dans le cœur de ville de Chartres, Sandra n'a aucun regret. La jeune architecte d'intérieur ne quitterait pour rien au monde sa nouvelle vie... loin de Paris, mais proche aussi.

Rencontre avec Chartres

C'était il y a quatre ans. En visite à Chartres chez une amie, Sandra découvre une ville qui ne la laisse pas indifférente. « *Bien sûr, je connaissais la ville de nom, la renommée de sa cathédrale... Mais ce n'est pas ce qui m'a le plus marquée. C'est davantage une sensation de quiétude qui m'est restée dans la tête. Les rues pavées, tout ce centre ville piétonnier, sans voitures... comme en vacances.* » Lors de cette journée ensoleillée mémorable, Sandra et son compagnon visitent la basse-ville, le cœur de ville... Cu-

rieux, ils s'arrêtent devant les agences immobilières, regardent les prix de l'immobilier et s'amuse à programmer des visites... Un petit jeu qui sèmera dans leur esprit une graine d'évasion et les conduira vers l'appartement de leurs rêves, rue Saint Michel, juste en face du cinéma Les Enfants du Paradis. Un coup de cœur qui les décide, quelques mois plus tard, à tenter l'expérience chartraine. « *Je suis Bourguignonne d'origine et n'étais pas particulièrement attachée à Paris, et surtout j'avais besoin d'air. Mais la campagne profonde me faisait un peu peur. Chartres était le parfait compromis.* »

Nouveau départ

C'est alors toute une vie qui doit être réorganisée. A 31 ans, Sandra est architecte d'intérieur à son compte. Diplômée de la prestigieuse école Boule, l'une des grandes écoles françaises d'arts appliqués, elle agence des appartements et des maisons pour les particuliers, aménage et rationalise les espaces, dessine du mobilier sur mesure... En plus de sa vie personnelle, c'est donc son activité professionnelle et son carnet d'adresse qu'elle doit également développer à Chartres, en repartant de zéro. « *Je n'ai pas eu peur. Cette ville*



est rassurante, à échelle humaine, ce qui me donnait des possibilités folles en termes d'activité alors qu'à Paris tout me paraissait compliqué... A Chartres, on a tout à portée de main et une vraie possibilité de se réaliser partout. » Comme tous les nouveaux arrivants, Sandra est conviée à la soirée des Nouveaux Chartrains. Un moment qui lui donne alors le panorama d'une ville en pleine explosion. « C'est une très bonne initiative de la municipalité. Je venais à peine d'arriver et le maire nous a présenté les grands projets de la ville avec une maquette impressionnante à l'appui. Il nous a donné des explications sur l'histoire de Chartres, ses quartiers, ses équipements. Quand on ne connaît pas du tout la ville, on a une vision globale immédiate, on est tout de suite dans le bain ! »

L'adaptation est plutôt facile pour la jeune femme qui devient rapidement hyperactive. Elle prend des cours de théâtre avec Emmanuel Ray au Théâtre de poche, fait de la sculpture en basse-ville avec Didier Delpeux, prend des cours d'anglais avec Chartres International, fait de la danse chez Stéphane Massaro... « La taille de la ville favorise les rapports humains. C'est ce qui est le plus frappant quand on arrive de Paris. Je

n'arrête pas ! Il y a tellement de choses à faire ici. » Aujourd'hui maman d'un petit garçon de deux ans, né au Coudray, elle fréquente l'îlot Câlin, une crèche « de qualité, avec une équipe super », ainsi que la médiathèque, « un lieu de culture incroyable tant au niveau architectural qu'au niveau du fonds mis à disposition du public ».

Chartres : un vivier de talents

D'un point de vue professionnel, Sandra n'est pas non plus en reste. C'est sans difficulté qu'elle réussit à tisser un réseau très complet d'artisans d'art et du bâtiment, tous locaux. Aujourd'hui, elle fait d'ailleurs partie du groupement d'artisans RESPIRE et d'un collectif d'artisans d'art qui a organisé récemment le salon du Luxe à la Française, au Château de Maintenon. « Je n'ai pas eu besoin d'aller très loin pour trouver les artisans qui travaillent sur mes projets. Il y a des gens très talentueux à Chartres et ses environs. Je me suis constitué un réseau solide. Quand je fais appel à eux, je dors bien ! (rires). Lorsque j'ai besoin d'éléments décoratifs qui nécessitent la pratique de techniques particulières, je peux compter sur un réseau d'artisans d'art aux proposi-

tions variées et étonnantes. Quoi que mes clients me demandent de réaliser, j'ai la capacité technique et artistique de répondre à leurs demandes. Ma société s'appelle Hors-série. Parce que chaque projet est unique, hors série ». L'architecte reconnaît aussi avoir ce qu'il faut sur place s'agissant des matériaux, quand auparavant internet était un passage obligé. Accompagnée de ses clients, elle se déplace dans les showrooms du coin : Chartres, Barjouville.

Son métier ? Comprendre le quotidien des gens pour apporter des solutions à leur cadre de vie pour qu'il corresponde à leur usage. Une activité qui l'amène à développer un vrai relationnel avec ses clients, avec lesquels elle passe parfois une année...

Au cœur d'une ville en mutation

Installée à deux pas du futur Pôle administratif, Sandra a quotidiennement sous les yeux un chantier qui attise la curiosité de l'architecte, mais aussi sa convoitise... « Je suis folle de jalousie, j'aurais adoré travailler sur ce projet. J'ai hâte de voir sa concrétisation. C'est complexe d'avoir différents sites en travaux au centre de la ville, sur une durée aussi importante. Mais nous ne ressentons aucune gêne, ni de bruit, ni de poussière. C'est un chantier très bien géré. » Déformation professionnelle ? La jeune femme attend avec impatience que la Ville propose des visites de chantier à destination des habitants, même si elle reconnaît que la prouesse architecturale intéressée peut-être moins les Chartrains que le regroupement des services à la clé de la livraison du futur Pôle administratif.

« Partout en France les gens se plaignent de payer des impôts. Mais à Chartres, ça prend tout son sens. Ici, on sait que l'argent de nos impôts est bien utilisé ! Il y a un vrai service rendu à la population et le nombre d'équipements, animations, événements culturels est impressionnant. Place des Epars, sur les boulevards, en cœur de ville, etc. Je me suis rarement retrouvée dans la rue et qu'il ne s'y passe rien. A Chartres il y a toujours quelque chose à faire ! »

Après le Débat d'Orientations Budgétaires 2016

Vers la 15^e baisse des taux des impôts locaux



Le mail des Petits-Clos

Dans un contexte national marqué par la baisse des dotations financières de l'Etat aux collectivités locales et territoriales, le Conseil Municipal a tenu son Débat d'Orientations Budgétaires le 10 décembre dernier. En janvier prochain, il examinera un projet de budget 2016 marqué par une nouvelle baisse des taux des impôts locaux chartreains, par un niveau élevé d'investissements, et la maîtrise de la dette. Franck Masselus, l'adjoint aux finances, explique comment.



Franck Masselus

Votre Ville : On l'entend partout : les communes souffrent financièrement, et beaucoup de grandes de villes se disent dans l'obligation d'augmenter le taux de leurs impôts locaux. Qu'en sera-t-il à Chartres en 2016 ?

Franck Masselus : Nous baisserons les taux des impôts locaux, et ce pour la 15^e année consécutive. C'est l'un de nos engagements, renouvelé en 2014. Avec Jean-Pierre Gorges, nous avons anticipé le caractère inéluctable du retrait de l'Etat, dont on peut tout de même déplorer la brutalité. Et donc en 2016, le taux de la taxe foncière diminuera de 1 %, et celui de la taxe d'habitation de 0.5 %. Notre niveau de taxe foncière est en effet encore supérieur à la moyenne natio-

nale, ce qui n'est plus le cas de la taxe d'habitation. Cela dit, nous perdons 1.3 million d'euros chaque année, et sommes contraints de baisser encore davantage nos charges de fonctionnement. Chacun peut mieux comprendre maintenant pourquoi nous avons engagé il y a plusieurs années déjà la mutualisation des services de la Ville et de ceux de Chartres métropole, et aussi la montée en puissance de notre projet de Pôle administratif.

VV : Les villes qui n'augmentent pas leurs impôts choisissent souvent de baisser leurs investissements. Qu'en sera-t-il à Chartres ?

FM : Là encore, nous restons fidèles à notre politique d'investissements



Le futur Pôle administratif vu de la rue au Lin - © Wilmotte SA

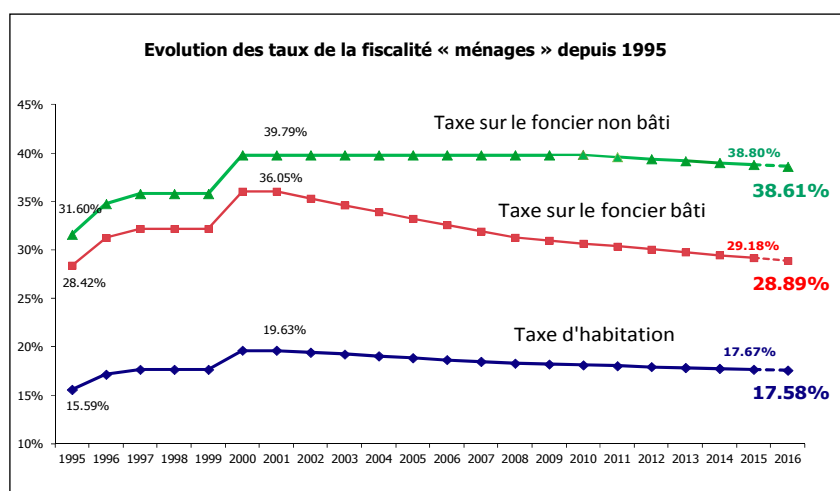
élevés. Cela favorise l'activité économique et l'emploi dans la ville et l'agglomération : 100 millions d'euros sur les trois prochaines années, c'est considérable et cela maintient surtout une vraie confiance avec les acteurs économiques. Ici, on continue d'avancer. Quand on discute avec les entreprises, Chartres fait partie des rares agglomérations dans la région Centre et l'ouest du bassin parisien où il y a encore une activité importante. Ce n'est pas par hasard si notre bassin d'activités crée aujourd'hui encore davantage d'emplois qu'il n'en supprime, malgré le contexte national que vous savez.

VV : Certains continuent de se demander comment vous faites...

FM : Nos sceptiques et nos opposants ont quand même fini par renoncer aux explications bidons du genre, « dette cachée »... Nos comptes sont contrôlés, et la Chambre Régionale des Comptes vient ici régulièrement et nous donne à chaque fois quitus. Nos banquiers continuent de nous accompagner. Répétons donc que les collectivités locales n'ont pas le droit de présenter des comptes en déséquilibre. Ce qui n'est pas le cas de l'Etat et du gouvernement, suivez mon regard...



Le hall d'accueil du futur Pôle Gare © SNCF/AREP



Une dette se mesure d'abord à la capacité de l'emprunteur à la rembourser. Si nous renoncions à toute dépense d'investissement, il nous faudrait un peu plus de huit ans en 2016 et en 2017 pour la rembourser. Notre capacité de remboursement retombera sous les huit ans en 2018 et 2019.

Là encore, comparez avec d'autres villes : elles s'appuient sur la baisse des dotations de l'Etat pour justifier leurs augmentations d'impôts, amputer leurs investissements, tout en continuant d'augmenter leurs dettes, car elles sont incapables de baisser leurs charges de fonctionnement. Heureusement que nous avons anticipé quand tout était plus facile.

Rénovation thermique

350 logements déjà réhabilités par Chartres Habitat !

En 2011, les organismes de logements publics français signaient une Convention d'Utilité Sociale avec l'État, sur 6 ans. Objectif : la programmation de travaux d'amélioration thermique à réaliser sur les logements les plus énergivores afin de réduire la facture des locataires, leur assurer un plus grand confort, mais aussi pour lutter contre le gaspillage énergétique... Après un audit minutieux, Chartres Habitat avait identifié 500 logements dont la qualité thermique pouvait être améliorée. Cinq ans plus tard, il ne reste qu'une centaine de logements à réhabiliter. Des objectifs tenus, sans aucune répercussion sur les loyers des locataires !



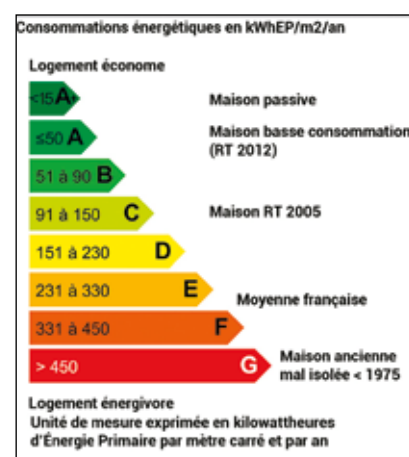
La résidence Salvador-Allende

Vous visualisez certainement cette fameuse étiquette énergétique apposée sur votre frigidaire ou votre four et qui renseigne sur la performance de votre matériel en matière de consommation énergétique. Il en va de même pour votre habitat : il sera classé A, pour un logement économe, jusqu'à G, pour un logement énergivore.

Le parc de logements de Chartres Habitat est étiqueté à 90% entre A et D. Un classement très satisfaisant comparativement aux parcs de logements privés ou aux autres parcs de logements publics en France, classés en général entre D et F. Énergétiquement parlant le parc chartrain est donc très bien classé. Par ailleurs, à Chartres, toutes les nouvelles constructions, et elles sont nombreuses, offrent un bâti

de qualité, avec un vrai confort à des tarifs très ajustés qui leur permettent de se situer entre les étiquettes A et B. Sur les 10% restants, c'est-à-dire environ 500 logements, les étiquettes énergétiques oscillaient entre E, F et G, avec une particularité qu'il convient de préciser : la moitié de ces logements classés comme énergivores sont chauffés électriquement, ce qui pénalise, de fait, leur étiquette énergétique (voir le saviez-vous – Pourquoi le chauffage électrique est-il mal classé ?). Ce sont ces 500 logements qui sont au cœur du grand chantier de réhabilitation et d'isolation thermique lancé par Chartres Habitat dès 2011, afin d'y limiter les déperditions de chaleur.

Parmi les techniques fréquemment utilisées pour lutter contre les déperditions énergétiques et amélio-



rer la performance des logements, Chartres Habitat a opté, selon les logements, pour :

- Le remplacement ou l'adaptation des radiateurs.
- La pose d'isolant en polyuréthane



La résidence de la rue des Perriers, avant...



... après.

de 90 mm d'épaisseur sur les toitures-terrasses. Un procédé qui évite les ponts thermiques sans diminuer la surface habitable.

- Des façades doublées par l'extérieur par des panneaux en polystyrène de 140 mm d'épaisseur.
- Le remplacement des menuiseries par des fenêtres en PVC avec double vitrage, jalousies et volets roulants mécaniques.
- Le remplacement, en rez-de-chaussée, des portes palières et des portes de hall.
- L'amélioration de la ventilation, avec la mise en place d'une régulation automatique en fonction du taux d'humidité dans la cuisine et les sanitaires.

Le conseil d'administration de Chartres Habitat a voté la prise en charge de l'ensemble des travaux réalisés sur son parc de logements, sans aucune répercussion sur les loyers des locataires... Une première en France ! Ces derniers ont très vite pu profiter d'un impact significatif sur leur facture de chauffage. Mais attention ! Les économies réalisées entraînent souvent un manque de vigilance et donc une augmentation de la consommation d'énergie. Ainsi, l'économie théorique pourrait ne pas être au rendez-vous...

Locataires, profitez de l'économie réalisée ! N'augmentez pas votre chauffage !

Le saviez-vous ?

Pourquoi le chauffage électrique est-il mal classé ?



La France est le seul pays d'Europe à produire la totalité de son énergie électrique à partir du combustible nucléaire. Dans les autres pays européens, le chauffage électrique est souvent banni au bénéfice du chauffage au gaz, du fioul, des pompes à chaleur ou des énergies renouvelables. Une exception française héritée de son histoire : après les crises pétrolières, la France a fait le choix de se protéger en investissant beaucoup sur le nucléaire, pour garantir ses ressources énergétiques. L'importante production d'électricité a été suivie par de larges campagnes de communication vantant les bienfaits d'une énergie dont la France disposait alors en masse et qu'il fallait consommer. Avec le développement des énergies renouvelables, le pays sort peu à peu de ce système...

La production d'énergie par le nucléaire rejette d'importantes quantités de vapeurs d'eau chaude dans l'environnement. Des émissions non polluantes mais considérées comme du gaspillage. Une dimension intégrée à la formule qui permet de calculer le classement de l'étiquette énergétique. Il renseigne sur la performance du kilowatt/heure produit. Avec trop de pertes de chaleur non récupérée, le mode de production par le nucléaire est ainsi pénalisé sur l'étiquette énergétique des logements chauffés électriquement qui est souvent très haute (supérieure à D).

Exemple : un bâtiment très bien isolé mais chauffé électriquement aura souvent une mauvaise étiquette (D) quand le même bâtiment, chauffé au gaz, aura une étiquette B... Pourtant, au niveau de la consommation réelle calculée sur l'année, le bâtiment avec l'étiquette D coûtera moins cher en euros dépensés que le B.

Un problème d'affichage tributaire de la technique de chauffage utilisée.



La résidence de la rue des Petites-Filles-Dieu, après les travaux.

Depuis 2011, près de 350 logements ont ainsi été réhabilités pour un montant de 4,1 millions d'euros.

• **Première phase : 210 logements achevés pour un montant de 2,1 millions d'euros.**

Le chantier a débuté en 2011 par les 60 logements de la rue des Perriers et de la rue des Réservoirs, pour un montant de 600.000€.

Ont suivi les 96 logements de la résidence Salvador-Allende (la Madeleine) pour un montant de 960.000€. Enfin, les 54 logements de la rue des Grandes-Pierres-Couvertes, pour 462.000€.

Avec une moyenne de 10.000 euros de travaux par logement, cette première phase a coûté 2,1 millions d'euros à l'office de l'Habitat, sans aucune répercussion sur les loyers des locataires. Cela a permis à ces 210 logements d'atteindre l'étiquette C quand ils étaient en E et d'arriver en D quand ils étaient en F. Un gain de deux étiquettes énergétiques et une économie de 30 à 40% sur la consommation d'énergie.

• **Deuxième phase : 135 logements achevés pour un montant de 2 millions d'euros.**

La réhabilitation de 135 logements vient de s'achever sur six ensembles



« La rénovation de mon logement m'a apporté davantage de confort »

Locataire de la Résidence Allende depuis 34 ans, Danielle Drouin a vu sa résidence évoluer et intégrer des dispositifs qui la rendent aujourd'hui plus performante d'un point de vue énergétique. Dans son appartement, ce sont les fenêtres qui ont été changées, évitant ainsi toute déperdition de chaleur.

« Les travaux ont été très rapides : une journée et demie. Les ouvriers ont remplacé mes sept fenêtres par des dispositifs en PVC avec double vitrage et volets roulants mécaniques. Ils ont également travaillé sur la façade du bâtiment auquel ils ont ajouté une épaisseur de polystyrène pour renforcer l'isolation. Nous avons aussi pu bénéficier de la résident-

tialisation, avec ces barrières qui entourent la résidence et sécurisent nos logements tout en réservant les espaces extérieurs à notre usage. Les enfants de la résidence jouent aujourd'hui en toute sécurité quand auparavant il n'y avait aucun rempart contre la route qui passe juste devant les immeubles. Au départ, j'avoue que ça ne m'a pas trop plu... Cette sensation d'être mise en cage... Mais je me suis rapidement rendue compte de l'utilité de ces barrières. Je me sens davantage en sécurité et j'ai l'impression d'être dans une résidence privée. Du point de vue de ma consommation énergétique, j'ai senti une baisse significative sur ma facture de gaz... Même si je ne suis moi-même pas très énergivore ! (rires) Mais je pense que les personnes âgées qui sont au rez-de-chaussée, et qui ne sont pas chauffées par le dessous comme je le suis au deuxième étage, doivent davantage sentir la différence sur leur facture. C'est une opération qui fait faire des économies aux locataires et qui ne nous a pas du tout été facturée. Dans la résidence, les gens sont satisfaits. »

immobiliers plus petits, le long des boulevards de la basse-ville et dans les quartiers, pour un coût total de deux millions d'euros, soit 15.000€ par logement.

- 19, rue Henri-Dunant
- 1 et 3, rue des Petites-Filles-Dieu
- 1 et 1 (bis) rue des Grandes-Filles-Dieu
- 40 au 52, rue de la Corroierie
- 23 au 29, et 36, 38, rue de la Corroierie
- 14 au 24 rue des Druides

• **Troisième Phase : 80 logements en travaux fin 2016 pour une enveloppe de 2 millions d'euros (soit 25.000€ par logement)**

Elle concerne 80 logements (T3) situés rue Saint-Lubin (quartier de la Croix blanche). Une rénovation qui sera amorcée dans le dernier trimestre 2016 et qui ne visera pas seulement la dimension énergétique. En effet, en plus de leur réhabilitation thermique, les bâtiments seront complètement restructurés, les façades, toitures et fenêtres refaites, le mode de chauffage revu. L'ensemble sera résidentielisé et doté d'un parking privatisé... pour un passage en dou-



La résidence de la rue de la Corroierie

leur à la résidence. Mais le vrai plus de cette opération, c'est la pose d'ascenseurs à l'intérieur des bâtiments. Pour ce faire, il fallait dégager de l'espace. Aussi, les 80 T3 laisseront place à 60 T3 et 20 T2, avec salles de bains aménagés pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Une opération qui sort de l'ordinaire et qui s'adresse, en priorité, aux personnes âgées ou handicapées qui pourront bénéficier d'aménagements confortables et adaptés à leur quotidien.

• **Quatrième phase : actuellement à l'étude pour l'horizon 2017.**

Elle concerne une centaine de lo-

gements, disséminés partout dans la ville. Des petites structures à la différence des grands ensembles précédemment réhabilités. Faire évoluer les logements pour les rendre plus performants au niveau de l'étiquette énergétique n'est pas toujours possible techniquement, mais surtout cela représente des investissements souvent très lourds pour un temps de retour (économies) qui avoisine parfois les 20 ans... Sans compter qu'au terme de cette période le matériel, vétuste, doit être remplacé... Un calcul qu'il convient de faire avant toute intervention sur les logements du parc.



« Dès le mois de mars 2017, des répartiteurs de frais de chaleur devront être installés dans tous les logements classés de D à G ! »

Samuel Lemercier, Directeur Général de Chartres Habitat.

« Nos législateurs planchent actuellement sur une nouvelle réglementation qui généralisera, en mars 2017, l'installation de répartiteurs de frais de chaleur sur les radiateurs des logements classés de D à G. Un dispositif qui comptabilisera l'émission de chaleur de chaque radiateur grâce à des petits boîtiers électroniques qui enregistreront les données de consommation, relevées ensuite par fréquence radio. Ce dispositif sera obligatoire dans toutes les copropriétés privées et les immeubles publics dès lors que les logements sont chauffés collectivement. Un système similaire au compteur d'eau, qui permettra aux usagers d'adapter leur consommation énergétique à la carte, sur la base d'un calcul de consommation réelle. Sur le plan pratique, ce dispositif pourrait être une bonne idée... et pourtant... Loué par les locataires et entretenu à leur charge, il représentera pour eux un coût supplémentaire de 5€ par mois... soit 60€ sur une année. Partant du principe qu'un locataire adaptera sa consommation pour réaliser une économie équivalente à 60€ par an, nous arrivons à un jeu à somme nulle qui ne présente donc aucun intérêt pour le locataire, si ce n'est celui de le sensibiliser à la dépense énergétique. Autre dérive possible : le vol de calories. En leur absence, les locataires vont rapidement

avoir le réflexe de fermer leurs radiateurs pour réaliser des économies d'énergie, ce qui créera des disparités de chaleur dans les immeubles et contraindra les personnes qui passent davantage de temps à leur domicile (les personnes âgées par exemple) à chauffer davantage car ne profitant plus de la chaleur des logements mitoyens... »

Je pense sincèrement que ce système est une nouvelle usine à gaz pour pas grand-chose au final. Et surtout, il entraînera le mécontentement des locataires, qui n'ont pas besoin de ce coût supplémentaire de 5€ à imputer à leur loyer. D'ailleurs, aujourd'hui, très peu de gens sont convaincus de son utilité, qu'il s'agisse des représentants de locataires, des bailleurs, des représentants des syndicats, ou des copropriétaires... »

Dernière visite de quartier pour 2015

12^e visite de quartier : Dominique Dutartre, adjoint au maire, et son collègue José Rolo parcourent le second secteur du centre ville. La proximité et les échanges sont comme d'habitude le fil conducteur de cette réunion de travail sur le terrain en présence des services techniques municipaux, de la police municipale et du service déchets de l'agglomération... et des Chartrains qui ont répondu présent.

A quelques mètres du futur pôle administratif, une base chantier est installée face à l'église Saint-Aignan. Elle laissera place aux travaux de réfection du parvis. C'est à partir de ce site situé en cœur de ville que les participants empruntent le tertre Saint-Aignan, ré-ouvert depuis peu, pour débiter la visite de quartier du jour.

« Vous voyez la caméra, là, à l'angle de la porte Cendreuse et de la rue des Écuyers ? Elle a permis de régler des problèmes qui dureraient depuis des années » indique une riveraine. L'occasion pour José Rolo, adjoint au maire en charge de la sécurité, de rappeler que le programme d'implantation de caméras sur l'ensemble du territoire de la ville se déroule selon les engagements du député-maire. Le système de vidéo-protection compte aujourd'hui 126 caméras, auxquelles s'ajouteront celles de la rue Pierre-Mendès-France et de la rue du Docteur-Haye.

Le secteur centre-ville n'échappe pas aux situations déjà soulignées par des habitants d'autres quartiers : stationnement sauvage ou sur trottoir, gênant la circulation piétonne rue du Cheval-Blanc, déplacement de deux bancs sur la butte des Charbonniers, stop au sol à repeindre rue des Lisses, absence de sens interdit à l'angle de la place Sainte-Foy, problème d'éclairage rue Henri-IV... Néanmoins, et comme cela avait déjà été le cas en basse ville, Dominique Dutartre s'étonne de constater que le centre-ville n'est pas un si bon élève s'agissant des déchets... Et ce, malgré une démarche de sensibilisation auprès des commerçants, à laquelle



elle a personnellement participé, accompagnée des services Collecte et Propreté. Elle avait alors rappelé les règles de dépôt des sacs poubelles en vue des ramassages par Chartres métropole, l'utilisation des conteneurs enterrés, les horaires de dépôt des cartons... L'adjointe au cadre de vie remarque vivement : « *Vouloir vivre ensemble, c'est aussi respecter les règles pour vivre dans une ville propre ! Obtenir une Quatrième fleur n'est pas chose facile, les services municipaux y travaillent tous les jours. Il doit en être de même des Chartrains, ne serait-ce que pour respecter au minimum le travail des rippers de Chartres métropole.* »

Le souhait constant d'information personnalisée à l'égard des Chartrains est l'un des objectifs que ces deux ad-

jointes au maire se sont fixés durant l'exercice de leur mandat. C'est ainsi qu'ils ont pris récemment leur bâton de pèlerin pour rencontrer un à un les commerçants du secteur gare. Les travaux, qui commencent place Sémard sur le bâtiment voyageurs et avenue Jehan-de-Beauce sur l'ancien cinéma, changent les habitudes. Il faut donc expliquer, discuter, accompagner. Et à chaque problème, une solution est trouvée.

Jean-Pierre Gorges n'hésite pas à le rappeler : « *Il n'y a pas de petits problèmes. Les Chartrains doivent me et vous dire ce qui les préoccupe afin que l'on puisse essayer d'y remédier. Je fais confiance à Dominique sur ce point car je sais que les résultats sont déjà là.* »



Pôle Gare

La SNCF construit son bâtiment services

Après l'installation de chantier sur le périmètre de la gare de Chartres, de nouveaux travaux débutent dans le cadre du programme Pôle Gare. Au 13, rue du Faubourg-Saint-Jean, SNCF Réseau entreprend la construction de son futur bâtiment multiservices : une clef essentielle pour faire avancer le programme urbain. En attendant de vous présenter ce nouvel équipement, un point pratique sur les travaux.



Le terrain est prêt à accueillir le chantier

Avec la création de son futur bâtiment multiservices rue du Faubourg-Saint-Jean, SNCF Réseau déverrouille l'essentiel de ses emprises techniques de la zone dite de l'Épargne, au nord des voies en regard de la gare. C'est là en effet que prendront place des infrastructures et des fonctionnalités essentielles pour le trafic TER Paris-Le Mans. Un bâtiment incontournable sans être pour autant un mastodonte : l'architecture adoptée ne viendra pas contrarier le paysage urbain environnant. La durée des travaux est à l'avenant : SNCF Réseau a prévu une livraison rapide du bâtiment, en mars 2017.

Partenaire très engagé du Pôle Gare, l'opérateur de transport a respecté les règles imposées par la Ville : ce chantier aussi doit être exemplaire, le moins pénalisant possible pour les riverains, ce qui sous-entend une phase pré-opérationnelle très étudiée.

Dans cet esprit, les horaires des accès



Un état projeté. Crédit : SNCF Réseau

et livraisons du chantier rue du Faubourg-Saint-Jean seront concentrés hors périodes de pointe, de 9h00 à 16h00. Le recours aux engins de travaux publics et de génie civil qui seront utilisés pour ce chantier (grue, pelle, camion de transport) est quant à lui soumis à des autorisations ponctuelles. Côté sécurité, un cheminement et un balisage spécifiques seront mis en place pour que la circulation se fasse en toute sécurité.

Malgré tout, un chantier reste un chantier, et des perturbations ne pourront être évitées. L'utilisation et les manœuvres d'engins mécanisés, ne seront pas sans générer des nuisances sonores, mais limitées au maximum durant la période du chantier.

Les travaux du bâtiment sont gérés en intégralité par SOGEA (entreprise générale).

Guichet unique

Filibus transfère son agence au guichet unique



Dans la logique de regroupement des services au public, l'agence Filibus rejoint le guichet unique. A partir du mardi 19 janvier, ses services sont donc accessibles au 32-34, boulevard Chasles.

Le projet du Pôle administratif repose avant tout sur le regroupement des services publics de la Ville et de Chartres métropole, et sur la simplification des démarches.

Confié par la Ville et l'Agglo à Chartres métropole Transports, le transport urbain Filibus entre à son tour dans la danse en rejoignant le pôle mutualisé de services du guichet unique.

Dès le 19 janvier, l'agence Filibus emménage au guichet unique : deux guichets lui seront dédiés.

Vous y retrouverez tous les services de votre agence : demandes et re-

nouvellements des cartes et abonnements, achats de titres de transport, informations, réclamations.

Agence Filibus de la place de la Résistance ou verte jusqu'au samedi 16 janvier compris à ses horaires habituels.

Fermeture définitive le 16 janvier au soir. En raison de son déménagement, l'agence sera fermée le lundi 18 janvier.

Ouverture des guichets Filibus au guichet unique le 19 janvier matin.

Horaires : ces services Filibus sont ouverts aux mêmes horaires que le gui-

chet unique : du lundi au vendredi de 9h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h30. 32, 34, bd Chasles. Bus : lignes 1 à 9 et Relais des portes, arrêt Théâtre / Chasles. Parkings Hôtel de Ville ou Théâtre.

L'intégralité de l'information reste disponible sur www.filibus.fr et par téléphone au 02 37 36 26 98.

Le standard mutualisé des services publics Ville de Chartres / Chartres métropole également disponible pour toutes les infos Filibus dès le 19 janvier. Tél. 02 37 23 40 00.



Tennis Club de Chartres

Le Tennis Club de Chartres ouvre sa section handisport

Le 2 décembre, le Tennis Club de Chartres a officiellement ouvert sa section handisport. Une opportunité adaptée pour découvrir les plaisirs de la raquette et surmonter les freins d'un handicap. A découvrir dès maintenant !



Stéphane Hébert, co-président du Tennis Club de Chartres, a fait les honneurs de la nouvelle section tennis fauteuil. La discipline est mal connue, et les idées (fausses) ne connaissent pas les filets. Pourtant, peu de différences : le tennis handisport suit les mêmes règles que le tennis traditionnel (même terrain, même hauteur de filet, mêmes règles) si ce n'est que le joueur a droit à deux rebonds. Pour le club, la création de cette section a été un engagement et un investissement. Deux professeurs, Vincent Brosset et Jérémy Hainselin, se sont

formés pour enseigner le tennis handisport. Ils assureront, dans un premier temps, une heure de cours par semaine pour adultes et enfants, dans les locaux déjà accessibles : sanitaires, vestiaires et deux courts de tennis couvert.

Aux côtés du Tennis Club de Chartres, Engie (ex Gdf Suez), le Rotary-Club de Chartres et la Ville de Chartres : trois partenaires qui se sont associés à cette initiative. Une intention dans la droite ligne des engagements du Rotary, un de ces gestes qu'encourage Engie... et la prolongation des travaux que la municipalité s'applique

à mener pour rendre la ville la plus complètement possible accessible, le plus vite possible.

Quand on lui demande si des tournois sont prévus, Stéphane Hébert répond par une autre question : « Si la section marche, pourquoi ne pas lancer des tournois nationaux ? »

→ **Renseignements :**
Tennis club de Chartres,
02 37 21 54 00
contact@tennisclubchartres.fr
Stade des Grands-Prés,
à Chartres

Handigarde 28

Baby gym pour les enfants en difficulté

L'association Handigarde 28, créée en 2010, par deux assistantes maternelles au passé d'éducatrices spécialisées : Jessica Brionne et Annick Onen, accueille les enfants en difficulté ou en situation de handicap, le jeudi à la maison pour tous des Petits-Clos.



Jeudi, 10h, rendez-vous à la maison pour tous des Petits-Clos, avenue François-Mitterrand pour l'atelier d'éveil corporel réservé aux tout-petits, de 3 mois à 6 ans, handicapés ou non.

Les enfants s'en donnent à cœur joie. Encadrés par un professionnel diplômé du sport, ils se livrent à des activités multiples et variées : parcours de motricité-trampoline, tunnel, roulade, glisse, sauts...-, chansons à gestes, toile de parachute, bulles de savon, petit train avec cerceaux, jeux collectifs, éveil sensoriel pour les plus petits -gros ballons, plumes, odeurs, éveil musical-, photos avec le père Noël, spectacle de fin d'année.

Jessica Brionne, présidente de l'association, explique : « *Devant le manque de structures spécialisées pour accueillir les enfants en difficulté ou en si-*

tuation de handicap, j'ai créé en 2010, avec Annick Onen, l'association Handigarde 28. Nous pouvons accueillir 25 enfants. Actuellement, une vingtaine d'enfants chartrains et des environs sont inscrits. Ils sont accompagnés par leurs assistantes maternelles, des professionnels du secteur médico-social, de leurs parents ou grands parents. Je remercie la Ville de Chartres de mettre à notre disposition un local tous les jeudis pour les enfants ».

À la maison pour tous des Petits-Clos, avenue François-Mitterrand, le jeudi, de 10h à 11h, hors vacances scolaires.

Premier cours gratuit.

→ **Pour plus d'informations :**
tel. 02 37 34 38 65
handigarde28@yahoo.fr
www.handigarde28.fr

Garde sur mesure

L'association Handigarde28 propose aux parents qui ont un enfant en difficulté ou en situation de handicap deux types de garde : les assistantes maternelles et un service mobile professionnels du secteur médico-social, ou les deux à la fois.

Il ne s'agit pas de simples gardes, mais aussi de mener un travail d'intégration, de différence et de bien-vivre ensemble.

Une quarantaine de familles adhèrent chaque année. Les gardes sont organisées sur mesure, selon les situations.

L'association, à la recherche d'un local, souhaiterait fonder une crèche mixte dans le département.

19^e édition de la Nocturne de Chartres

La traditionnelle randonnée pédestre La Nocturne de Chartres organisée par l'ASPTT Chartres et le journal *L'Écho Républicain* se déroulera le 23 janvier.



Chaussez-vous confortablement pour participer à l'un des quatre parcours pédestres retenus par l'ASPTT Chartres et *L'Écho Républicain*, le samedi 23 janvier. Vous aurez le choix entre 5, 9, 11 ou 13 km, pour découvrir ou redécouvrir la ville de Chartres et ses alentours. Cette année, des parcours raccourcis sont prévus pour les familles.

Alors, plus d'hésitation, inscrivez-vous à partir de 19h à l'ancienne école Gérard Philipe, parvis de la cathédrale. Et partez en musique à 20h du même endroit, lampe électrique à la main !

A ne pas rater : un cadeau-souvenir pour les 1 000 premiers inscrits ; une animation musicale assurée par le groupe Fiesta del Sol ; une collation à l'arrivée.

Les groupes et les associations pourront s'inscrire quelques jours à l'avance.

Participation : 3 € – gratuit pour les moins de 14 ans.

→ **Pour tous renseignements :**
Jacky Poirier tél. 06 41 31 18 69
aspttchartres.rando@orange.fr



Chartres Métropole Triathlon recherche des bénévoles !

Dans le cadre de la 4^e édition du Trail Urbain Nocturne qui aura lieu pour l'ouverture de Chartres en Lumières, toute personne qui souhaite donner un coup de main pour l'organisation est la bienvenue. Le club organisateur a besoin de bénévoles de 18h à minuit le samedi 16 avril 2016. Contact auprès de l'association Chartres Métropole Triathlon, Florent par mail (triathlon@cmtri.org) ou Christophe au téléphone (06 52 09 85 43). Le comité d'organisation vous remercie pour votre aide et vous accueillera avec plaisir pour participer à cette belle fête du sport et de la culture !

Ateliers, conférences, visites guidées, expositions...

A la Maison du Saumon, il s'y passera toujours quelque chose... avec les rendez-vous 2016.



C'est reparti pour une programmation riche et variée pour redécouvrir des facettes cachées ou parfois oubliées de notre patrimoine local.

Pour les visites guidées, vous plongerez chaque mois au cœur d'un site chartrain, d'un événement ou d'une période clé de l'histoire de notre cité. Au programme notamment : les Archives départementales, le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, l'église de Rechèvres, mais aussi des thèmes « star » comme les maisons remarquables, le tour du chœur de la cathédrale, Chartres à l'époque de Henri IV... Et d'avril à octobre, les traditionnelles visites nocturnes seront de nouveau proposées :

- le vendredi avec *Chartres en Lumières Privilège*, une visite hors du temps de la crypte de la cathédrale, éclairée à la simple lueur de la bougie comme à l'époque médiévale ;
- le mardi (en juillet et août - nouveauté) et le samedi avec la visite *Chartres en Lumières* : le parcours commenté des sites incontournables de l'événement.

Pour les gourmands, Pierre Fournier vous accompagnera tout au long de l'année avec des thèmes d'ateliers sucrés. Nouveauté, des sessions salées feront leur entrée dès le mois de février.

Durant les vacances scolaires, les enfants auront le choix : ateliers gourmands, visites théâtralisées mais aussi parcours énigme avec 3x et Broussaille (parcours remis gratuitement dès le printemps 2016).

Côté expositions, la Maison du Saumon sera l'endroit privilégié, à deux pas de la cathédrale, pour les associations et artistes souhaitant présenter leurs créations. Durant l'été une exposition dédiée à l'archéologie à Chartres *Vous n'en croirez pas vos dieux* vous donnera un nouveau regard sur la cité, ancienne capitale des Carnutes.

→ **Demandez le programme !**
Il est disponible sur place
à l'Office de Tourisme
ou sur notre site Internet
www.chartres-tourisme.com

À vos agendas !

Conférence

« *Les Borgias* »

samedi 16 janvier à 14h30,
à la Maison du Saumon.

Visite à thème :

Les Archives Départementales
samedi 23 janvier à 14h30.

Rendez-vous gourmands

Atelier pour adultes :

« *Galette des rois* »

le samedi 9 janvier à 14h30
à la Maison du Saumon.

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Vous souhaitez recevoir notre sélection coups de cœur des manifestations à Chartres, abonnez-vous à notre hebdo *Idées Sorties* :

communication@otchartres.fr
02 37 18 26 26.



Quand le patrimoine participe au développement économique...

Patrick Géroutet, adjoint au maire en charge des jumelages et du patrimoine, revient d'une mission d'expertise du patrimoine en Albanie. Une opération financée par le ministère des Affaires Etrangères. La mission avait pour but de sensibiliser les populations, enfants comme adultes, en leur faisant prendre conscience de la qualité de leur bâti ancien et du paysage...



Patrick Géroutet entouré par le Préfet d'Elbasan, le ministre de la Culture d'Albanie, le Maire d'Elbasan et le président de la Région. (de gauche à droite)

Au cœur de la Méditerranée, l'Albanie possède un patrimoine urbain et naturel remarquable, entre mer et montagne, bien plus ancien que le nôtre...

La valorisation de la citadelle d'Elbasan est un projet pilote instruit depuis deux ans par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, dont Patrick Géroutet est le vice-président.

Les experts de l'Association ont entre autres inventorié les immeubles d'un quartier de la citadelle et préconisé

un plan de préservation et de mise en valeur sur le modèle français, que nous connaissons et respectons bien à Chartres.

En présence du ministre de la Culture d'Albanie et de l'ambassadeur de France en Albanie, le colloque d'Elbasan a dévoilé le projet pilote aux maires d'Albanie, de Macédoine, du Kosovo et de Bosnie.

Lors de la table ronde sur les outils du patrimoine, Patrick Géroutet a présenté le dynamisme de la Ville de Chartres et son patrimoine, animé par des événements tout au long

de l'année : les soirées estivales ou encore Chartres en Lumières, une manifestation unique au monde.

L'aide financière de l'Union Européenne permet à ces pays des Balkans, candidats à l'entrée dans l'Union, de développer des emplois dans le bâtiment et le tourisme et ainsi d'augmenter le niveau de vie de leurs habitants sans qu'ils aient besoin d'émigrer.

Il est utile de favoriser les relations économiques et culturelles entre ces Etats en croissance rapide et le cœur historique de l'Union Européenne.

Agenda

Du 30 janvier au 13 mars
Exposition

**ART
LIBERTÉ**

En novembre 1989 le Mur de Berlin tombait. Pour le grand public, c'était la victoire d'une idée de liberté. Pour d'autres, c'était le début d'un combat : le mur, support d'expression, était aussi devenu un témoignage à sauvegarder. Aujourd'hui, avec *Art Liberté*, ce fragment d'Histoire prend place à Chartres. Sur une idée originale de Sylvestre Verger, et avec le soutien de SNCF, l'exposition matérialise ce souvenir à travers plusieurs installations. D'une part des photos grand format de fragments du mur accrochées sur la gare de Chartres, de l'autre une installation plurielle au musée des Beaux-Arts. Là, le Mur se laisse découvrir à travers des fragments illustrés par des artistes contemporains, trois Trabants rhabillées pour l'occasion, et deux films. Plus qu'une exposition, il s'agit là d'un hommage emblématique au mur de Berlin, rendu par 24 artistes de street art internationaux.



CULTURE

Epices

Exposition

Jusqu'au 2 janvier

L'Esprit du parfum
Parvis de la cathédrale

06 84 31 59 16

L'histoire de la laïcité

Exposition

Jusqu'au 4 janvier

Musée de l'Ecole de Chartres
et d'Eure-et-Loir
Place Drouaise

02 37 32 62 13

museedelecolechartres28@orange.fr
<http://museeécolechartres.wix.com/museedelecole>

Compostelle, voyage de l'intérieur

Ciné-conférence

Connaissance du Monde

5 janvier - 14h15 et 19h

Cinéma Les Enfants du paradis
13 rue Saint-Michel

En présence du réalisateur

Eric Fontaneilles

Adulte plein tarif : 8,50 €

Tarif réduit : 7,50 €

Tarif étudiant : 6 €

infos@connaissancedumonde.com

01 76 77 25 95

06 14 07 58 39

Concert du nouvel an

Musique - Conservatoire

à Rayonnement Départemental

5 janvier - 20h

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles

billetterie@theatredechartres.fr

02 37 23 42 79

www.theatredechartres.fr

Le temps d'aimer et le temps de mourir

Film - Ciné Clap

5 janvier - 20h30

Médiathèque l'Apostrophe

02 37 28 28 87 ou 06 70 03 24 70

cineclap@wanadoo.fr

www.cine-clap.com

Les Objets mystérieux de votre ville

Exposition - Direction de l'archéologie

6 janvier - 15h

Ancienne abbaye Saint-Brice

2 rue Georges-Brassens

Sur inscription

02 37 23 41 75

Orchestre symphonique de Chartres

Concert dirigé par Fabrice Héricourt
Arriaga, Reinecke, Beethoven

9 janvier - 20h30

Théâtre de Chartres

02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

<http://www.theatredechartres.fr>

Tchaïkovski, récits du royaume des songes

Spectacle - Grand ballet classique

12 janvier - 20h30

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles

Adulte plein tarif : 38 €

Tarif réduit : 26 €

Tarif enfant de moins de 12 ans : 16 €

billetterie@theatredechartres.fr

02 37 23 42 79

www.theatredechartres.fr

Ciné-clap : The Rose

Film - Association Ciné-clap

14 janvier - 20h30

Cinéma Les enfants du paradis

Boulevard Chasles

02 37 28 28 87

www.cine-clap.com

La colère du tigre

Théâtre - Avec Claude Brasseur

15 janvier - 20h30

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles

De 16 à 38€

02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

<http://www.theatredechartres.fr>

Le rêve de Kiwi le cornet à spirale

Spectacle

16 janvier - 10h et 11h

Salle Doussineau

De 6 mois à 3 ans

Réservations : 02 37 23 44 41

Reservation.doussineau@agglowille.chartres.fr

www.theatredechartres.fr

ou www.fnac.fr

Les Borgias

Conférence

16 janvier - 14h30

Maison du Saumon

8 place de la Poissonnerie

Adulte plein tarif : 8,50 €

Tarif enfant de 6 à 12 ans : 4,50 €

Office de Tourisme de Chartres

info@otchartres.fr

02 37 18 26 26

La saison du Metropolitan Opera de New York : les pêcheurs de perles

Opéra de Bizet

16 janvier - 18h55

Cinéma les Enfants du Paradis

Place Saint-Michel

02 37 88 19 30

www.cineparadis.fr/autres-spectacles/

La saison du ballet du Bolchoï : la mégère apprivoisée

Spectacle

24 janvier - 16h

Cinéma les Enfants du Paradis

Place Saint-Michel

02 37 88 19 30

www.cineparadis.fr/autres-spectacles/

Laos, une renaissance indochinoise

Ciné-conférence

26 janvier - 14h15 et 19h

Cinéma Les Enfants du Paradis

Place Saint-Michel

01 76 77 25 95

infos@connaissancedumonde.com



La saison du Metropolitan Opera de New York : Turandot
Concert - Opéra de Puccini

30 janvier - 18h55
 Cinéma les Enfants du Paradis
 Place Saint-Michel
 02 37 88 19 30
www.cineparadis.fr/autres-spectacles/

Ciné-clap : Kinshasa kids
Film - Association Ciné-Clap

2 février
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Viollette
 06 70 03 24 70
www.cine-clap.com/

Rechèvres 200
Une cité expérimentale de la reconstruction d'après-guerre
Exposition

Jusqu'au 12 février
 Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir
 87 rue du Grand Faubourg
 Du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h
 Le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
 02 37 21 21 31
www.caue28.org

Bruno Antony, Guy Coda et Iziak

Peintures et sculptures
Jusqu'au 28 février
 Théâtre de Poche
 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
www.tep28.com/

Ateliers d'initiation au vitrail
Cycle du week-end perfectionnement
Jusqu'au 19 mars

Centre International du Vitrail
 5 rue du Cardinal Pie
 Atelier animé par Marie-Thérèse Gouhier, maître verrier
 Samedis 9 janvier, 23 janvier, 6 février, 5 mars, 19 mars
 Adulte plein tarif : 350 €
 02 37 21 65 72
contact@centre-vitrail.org
<http://www.centre-vitrail.org>

Jeroen Meijer : artiste mosaïste
Exposition

Jusqu'au 3 avril
 Chapelle Saint-Eman
 Association les 3R
 02 37 88 05 34
Chartresles3r@wanadoo.fr

ANIMATION

Galette des rois, avec démo de pâte feuilletée

Atelier gourmand
A partir de 16 ans
9 janvier - 14h30
 Maison du Saumon
 Place de la Poissonnerie

Réservation obligatoire
 02 37 18 26 23
 ou 24 ou resa@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Rendez-vous des chineurs

Antiquités-brocante
10 janvier
 Centre-Ville - Place des Epars - boulevard Chasles
 02 37 24 51 60
ohvl@orange.fr - www.ohvl.net

SPORT

Chartres métropole Natation/ Hérouville-Saint-Clair

Water-polo N3
9 janvier - 19h30
 Complexe aquatique l'Odyssée
 Rue du Médecin Général Beyne

Avenir Basket Chartres/ Montbrison Féminines BC
Basket ligue 2 Féminine

Samedi 16 janvier - 20h
 Halle Jean-Cochet
 Rue Jean-Monnet

Union basket Chartres métropole/Angers

Basket N1
29 janvier - 20h30
 Halle Jean-Cochet
 Rue Jean-Monnet

Avenir Chartres-Charnay Basket Bourgogne Sud
Championnat de Ligue 2

30 janvier - 20h
 Halle Jean-Cochet
 Rue Jean-Monnet
 09 81 89 80 64

Basket masculin : Chartres reçoit Angers

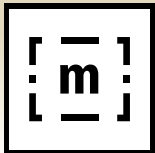
30 janvier - 20h
 Halle Jean-Cochet
 Rue Jean-Monnet
www.ubcmbasket.com

Rugby Chartres métropole - RC Suresnois

Championnat Fédérale 2
31 janvier
 Stade des Bas-Bourgs
 Rue Georges-Brassens
 02 37 28 43 43

Tennis de table : ASTT Chartres-Istres

Championnat ProA
2 février
 Complexe sportif Roskopf
 Rue Jules-Hetzel
 02 37 90 72 48



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Figure de masque

Population Kanak, style sud de la Grande Terre, Nouvelle Calédonie

Bois teint de noir

Fonds L-J Bouge inv. 84.1.186

Le masque kanak, composé d'une figure en bois de houp, d'une partie supérieure en cheveux et d'un manteau en fibres végétales et en plumes de notou est l'incarnation posthume d'un fondateur de la chefferie ou d'un cacique dont les actions d'unification et de cohésion clanique étaient ainsi reconnues.

Sa fabrication et sa conservation faisaient l'objet de règles précises. Son sculpteur était le détenteur de savoirs qu'il transmettait au masque : l'esprit et la puissance.

Le chef suspendait le masque sous la toiture de sa case. Lors des grands rassemblements cérémoniels, il portait le masque et, ainsi revêtu, poursuivait l'assemblée en brandissant et lançant sa sagaie, tel un terrible guerrier devant lequel la foule se sauvait en criant.

Un même masque pouvait être donné successivement à plusieurs chefs, mais la vie de l'objet prenait généralement fin avec la disparition de son propriétaire. À la fin du deuil, le masque était finalement déposé dans des amoncellements rocheux ou dans les arbres, près du corps du défunt.

Sur ce masque collecté par Louis-Joseph Bouge, nous pouvons apercevoir à la périphérie les trous servant à l'accrochage de la coiffe et du manteau. Le visage arrondi de la fi-

gure de masque présente un nez saillant triangulaire portant des narines dirigées vers le bas. De la pointe du nez descend un petit tube arrondi, placé à angle droit à l'extrémité recourbée «en crochet» au-dessus de la bouche dépourvue de dents. Ce rare masque est un exemple de l'expression du style naturaliste du sud de la Nouvelle Calédonie.



Expo dossier à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Camille Marcille

Le musée des Beaux-Arts, « face à son histoire », engage une réflexion sur son meilleur avenir et le choix qui prévaudra dans la future muséographie. À ce titre il s'intéresse particulièrement aux personnalités qui ont œuvré dès 1833 pour la création de ce musée municipal et de ses très nombreuses collections (dons, achats, legs, dépôts...).

Parmi ces hommes illustres, le musée doit beaucoup à Camille Marcille (1816-1875). En 2016, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir qui était ce collectionneur, érudit, peintre et conservateur du musée de Chartres. Une exposition dossier lui est consacrée dès janvier 2016, pour un semestre. En mai, un éclairage tout particulier permettra de voir encore davantage de tableaux liés à ce personnage. De quoi vous donner envie de venir encore plus souvent.

La vie des collections, une sélection partielle des mouvements d'œuvres

Ces œuvres sont en prêt pour des expositions temporaires chez nos collègues ces mois-ci :

- *Jeune fille endormie*, huile sur toile, Th. Couture – Thomas Couture (1815-1879) – Méthode et entretiens d'atelier, Musée d'art et d'archéologie de Senlis, du 15/10/15 au 6/03/16.
- *Bacinet et haubert de mailles – The battle of Agincourt*, Royal Armouries Museum Tower of London, du 23/10/15 au 31/01/16.
- *La Tuerie*, bas relief, Auguste Prévault – *Visages de l'Effroi*, Musée de la vie romantique (Paris) et Musée de La Roche-sur-Yon, du 2/11/15 au 25/06/16.

Visite carte Muse

Visite commentée carte Muse (chaque deuxième dimanche du mois pour les détenteurs de cette carte et leurs accompagnants) : *La figure de masque Kanak* le dimanche 8 janvier 2016 à 15h30.

Sauvons *Métabus et Camille* : un an après (2/2)

La restauration de cette œuvre majeure a été initiée au début des années 90 avec une première intervention sur le support (châssis et toile) : collage des déchirures, incrustation de pièces de toile, refixage et doublage d'une toile neuve à l'arrière et mise sur un châssis neuf.

Cette campagne de restauration continue aujourd'hui ! Le musée des Beaux-Arts de Chartres a souhaité poursuivre cette opération en menant une deuxième intervention, sur la couche picturale cette fois, très endommagée.

La reprise de ce projet a été impulsée par l'acquisition, fin 2013, d'une esquisse préparatoire du tableau, réalisée par Cogniet. C'est ainsi qu'un projet de mécénat participatif a été mis en place en 2014, ce qui a permis de réunir 30% de la somme nécessaire. En 2015, l'œuvre a été confiée à l'atelier Tushinsky-Fragne pour cette tranche d'intervention longue et minutieuse dont il reste désormais à terminer l'atténuation des principales craquelures et les retouches. Le retour du tableau est espéré avant l'été 2016.



4 Repositionnement d'une pièce de toile

Lors de la précédente restauration, une pièce de la toile originale avait été recollée dans le mauvais sens. Ce fragment ancien a été retiré au scalpel et a été repositionné à l'endroit.



1 Nettoyage de la surface

En 1991, une première phase de nettoyage a été réalisée en laissant des fenêtres témoins, montrant l'état d'oxydation de l'ancien vernis. Ensuite, un vernis de restauration a été appliqué sur toute la surface.

En 2015, la première étape de nettoyage a consisté à retirer ce vernis de restauration, ainsi que les résidus de colle de doublage.



2 Déchirure de la surface picturale

À cet endroit, la toile présentait une importante déchirure d'environ 15 x 20 cm. Pour combler la perte de support et de préparation, le restaurateur a incrusté un morceau de toile neuve et appliqué un mastic. Cela permet ensuite de restaurer la couche picturale par procédés illusionnistes de retouches de peinture.



3 Application du mastic

De nombreuses lacunes, visibles sur toute la couche picturale, ont été causées par le conditionnement de l'œuvre, puisqu'elle fut roulée et pliée à partir des années 1930.

Pour combler ces manques, la restauratrice a procédé à l'application d'un mastic : il s'agit de remplacer la couche de préparation manquant sous la couche picturale par un enduit de lissage, sans déborder sur le reste de l'œuvre.

Lorsque le mastic est sec, il est poncé pour obtenir une surface lisse. Le restaurateur peut alors commencer à réintégrer les lacunes comblées avec plusieurs phases de retouches et de vernis intermédiaires.

→ **Pour plus d'informations sur la restauration, retrouvez le reportage vidéo sur <https://youtube/xlb5UgLPSUc>**

La programmation de la nouvelle saison du conservatoire



LA RÉPÉTITION D'ORCHESTRE

Travail autour d'un chef-d'œuvre
Judi 3 décembre / 20h30 / Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres (CCI)

TROMPETTES EN VILLE

Pour la Saint-Nicolas
Samedi 5 décembre / 17h place Marceau / **17h** place des Epars.

LE NOËL DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE JUNIOR

Les aventures de Clafoutine et Youcoulélé
Mercredi 16 décembre / 19h / Salle Doussineau – Forum de la Madeleine

LA MÉLODIE DU BLEU

Rencontre au tournant du siècle
Judi 4 février / 20h30 / Dôme de la CCI.

LE CLAVECIN A VERSAILLES AU TEMPS DU ROI SOLEIL

Récital Irène Assayag
Samedi 27 février / 17h / Foyer du théâtre de Chartres.

QUIZZ MUSICAL BAROCK

Samedi 5 mars / 20h30 / Salle Doussineau – Forum de la Madeleine.

BD Concert autour de l'œuvre de SHAUN TAN
Mercredi 30 mars / 19h / Foyer d'Accueil Chartrain

LES GRANDS VIRTUOSES DU PIANO

Récital Aurélien Pontier
Judi 28 avril / 20h30 / Dôme de la CCI.

BEETHOVEN - FRANCK

Rencontre autour de deux œuvres mythiques
Samedi 30 avril / 17h / Foyer du théâtre de Chartres.

JOURNÉE DE L'EUROPE

Mélodie d'Espagne
Lundi 9 mai / 20h30 / Séminaire des Barbelés – Le Coudray.

FESTIVAL NOTES DE PRINTEMPS

Du 20 mai au 29 juin

LA MUSIQUE JOYEUSE DE JEAN-SEBASTIEN BACH

Concert ouverture du Festival Notes de printemps
Vendredi 20 mai / 20h30 / Collégiale Saint-André.

« BROOMS ! »

Tribute to Stomp
Judi 26 et vendredi 27 mai / 20h30 / Place Billard.

CONCERT MOZART

Orchestre symphonique du Conservatoire dirigé par Michel Bienaimé.
Mardi 31 mai / 20h30 / Théâtre de Chartres.

CENDRILLON

Gala de danse
Vendredi 3 juin 19h30 / samedi 4 juin 20h30 / Théâtre de Chartres.

MESSE ET MARCHE TRIOMPHALE DE LOUIS VIERNE

Pour sextuor de cuivres, Grand Chœur mixte, orgue et timbales.
Vendredi 10 juin et samedi 11 juin / 20h30 / Église Saint-Aignan.
 Chœur médiéval
Mardi 14 juin / 20h30 / Collégiale Saint-André.

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU Conservatoire

Mercredi 15 juin / 13h30 à 18h30 / Cloître des Cordeliers – Conservatoire.

COME TOGETHER

Concert de musiques actuelles – Dirigé par Patrick Hoarau.
Vendredi 17 juin / 20h30 / Halle Billard.

Plaquette détaillée disponible à l'accueil du CRD et en envoi par mail sur simple demande au 02 36 67 30 70

Prochain événement

La Mélodie du bleu

Rencontre au tournant du siècle



« LES ARTS... AU SOLEIL »

Rencontre avec le sculpteur chartrain Martial Moulin

Samedi 18 juin / 14h / 18h exposition, démonstrations, ateliers d'initiations et animations musicales / **19h30** Pique-nique / **21h** Concert-performance / Cloître des Cordeliers – Conservatoire.

BBC

Jazz aux Cordeliers – Direction Antoine Delaunay.

Samedi 25 juin / 20h30 / Cloître des Cordeliers.

MON ONCLE D'AMÉRIQUE

Théâtre musical

Dimanche 26 juin / 15h et 18h / Salle Doussineau – Forum de la Madeleine.

LÂCHER DE MUSICIENS

Déambulation musicale

Mercredi 29 juin / A partir de 14h / Cœur de ville de Chartres.

→ **Renseignements, réservations :**
Conservatoire à Rayonnement
Départemental pour la musique
et la Danse
Cloître des Cordeliers
22, rue Saint-Michel à Chartres
conservatoire@agglo-ville.
chartres.fr
tél. 02 36 67 30 70.



Judi 4 février / 20h30 / Dôme de la CCI

Création musicale et théâtrale sur un argument et texte : Manuel Cordouan
 Arrangements musicaux : Pierre Penisson

Comédiens : Patrick Delabre, Maurice Ravel - Philippe Frémont, Georges Gershwin - Noura Talata, Eva Gauthier - Ensemble des grands élèves du Conservatoire : « *Les Tréteaux du Conservatoire* » / Direction et piano : Pierre Penisson.

Au début du XX^e siècle, la rencontre –réelle– à New York, d'un Maurice

Ravel, musicien célèbre, et d'un Georges Gershwin, débutant et autodidacte. Récit d'une séduction réciproque orchestrée par une femme, Eva Gauthier, chanteuse et égérie. Parcours musical illustrant les correspondances entre les musiques de la comédie musicale américaine et la musique « *sérieuse* » française de l'époque.

Partenariat : CCI de Chartres / APEC du Conservatoire.

→ **Tarifs : 10 € / 5€ (- de 12 ans / Membres APEC du CRD / Elèves du CRD)**
Renseignements / Réservations
au 02 36 67 30 70.





Instrumentarium de Chartres

Quand les notes s'envolent sur le web

Depuis la mi-décembre 2015, l'instrumentarium de Chartres dispose d'un site officiel accessible à tous sur le net. N'hésitez pas à vous y rendre. Vous y découvrirez des merveilles au son d'instruments plus étonnants les uns que les autres.

André Bonjour, président de l'association Instrumentarium de Chartres est soulagé : « Depuis plus d'un an, avec Jean-Paul Detournay, on s'est attelés à mettre en place un site internet ambitieux. Un travail titanesque : 310 représentations d'instruments situés dans la statuaire, les verrières et la clôture du chœur de la cathédrale, auxquels s'ajoutent 40 instruments restitués, refaits par des luthiers. Notre but est que chacun puisse avoir accès à l'information : le grand public, le milieu médiéviste : musiciens, chercheurs, luthiers. La Ville de Chartres possède un instrumentarium unique en Europe ».

André Bonjour, instituteur, conseiller pédagogique en éducation musicale, explique : « J'ai eu l'idée de partir des instruments de musique de la cathédrale. J'ai travaillé avec Jean Villette, guide-historien de la cathédrale. C'est lui qui m'a fait découvrir les instruments, à la jumelle ! Le public ne peut pas les voir autrement ». Chaque représentation et chaque instrument restitués ont désormais leurs cartes d'identité.

La Ville de Chartres a financé tout le projet. Il a fallu obtenir l'autorisation de la DRAC pour prendre des photos. « Ce site répond à une demande. C'est

Les chapitres que vous trouverez sur le site :

- Qui sommes-nous ?
- Les 310 représentations
- Les instruments restitués
- Les musiciens en concerts
- Les actions pédagogiques
- Instrumentariums dans le monde
- Prochaines manifestations

un outil de communication fantastique que nous devons abonder ».

L'aventure ne s'arrête pas là. L'association a créé un chœur médiéval animé par Xavier Terrasa, de 18h à 20h au lycée Marceau, et un atelier de pratique musicale de 20h à 22h. Elle organise aussi des visites de la cathédrale sur le thème des instruments de musique. Depuis près de 20 ans, le président de l'association se passionne pour les instruments représentés dans la cathédrale de Chartres.

→ Siècle social :

**musée des Beaux-Arts
29 cloître Notre-Dame.**

**Association Instrumentarium
de Chartres**

**13 bis avenue d'Aligre à Chartres
tél. 02 37 36 84 05 06 24 66 68 51
instrumentariumdechartres.fr
www.instrumentariumdechartres.fr**



Un organetto

Le saviez-vous ?

L'instrumentarium de Chartres voit le jour en 1996. Composé à l'origine de six instruments, il est entendu en concert dans la cathédrale de Chartres en 1997 et fait l'objet d'un enregistrement en 1998 sous la direction de Julien Skowron, avec La Maurache, l'ensemble Fulbert et la maîtrise du Conservatoire.

Sur les 310 représentations d'instruments, André Bonjour et son association l'Instrumentarium de Chartres choisissent au départ d'en reproduire 24. « Comme les 24 vieillards de l'apocalypse » souligne-t-il. Vièles, flûtes ou psaltérions sont alors fabriqués par des artisans, sur la base des photos qu'André Petitdemange a prises dans la cathédrale. Très vite, ce projet grandit et grâce au concours financier de la Ville de Chartres, un ensemble de 37 instruments, unique en Europe, est né. Ces instruments sont exposés au musée des Beaux-Arts.

Pour jouer ces instruments, l'association crée l'ensemble Les Musiciens de l'Instrumentarium de Chartres avec Xavier Terrasa, Françoise Johannel, Nicolas Sansarlat et Maxime Fiorani.

Dans les bibliothèques

Arrêt sur images

Une exposition, un film, une conférence pour mieux comprendre le poids des images dans notre analyse du monde d'aujourd'hui.

Les images prennent de plus en plus de place dans notre quotidien : fixes ou animées, à la télévision, sur les sites internet, dans la presse... elles créent l'actualité. Même prises à titre privé, les photos peuvent devenir publiques. Bien qu'attractives, elles requièrent néanmoins souvent une lecture attentive. En ce mois de janvier, la médiathèque vous propose d'ouvrir l'œil.

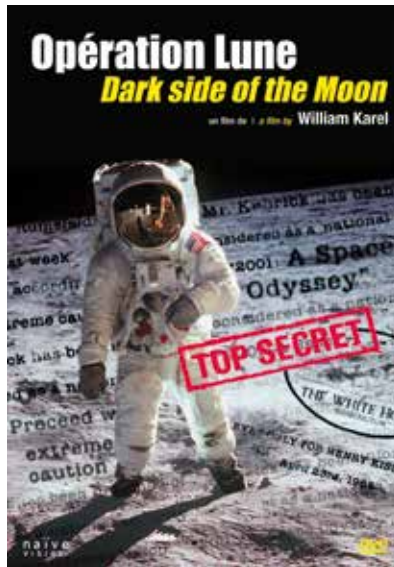
Exposition

Les images mentent : manipuler les images ou manipuler le public ?

À travers l'histoire des images, des affiches abordent, pêle-mêle, les images-symboles, les images-outils, la propagande. Elles invitent à s'interroger sur l'objectivité, l'ellipse, le détournement ou encore sur l'idée de vérité. Alors que la circulation des images et leur accumulation sont exponentielles, cette exposition aiguise le regard et fait prendre conscience de la pluralité des points de vue et des informations.

Panneaux conçus pour l'Institut des Images et la Ligue de l'Enseignement par Laurent Gervereau, auteur notamment de *Voir, comprendre, analyser les images* (La Découverte), et du *Dictionnaire mondial des images* (Nouveau monde éditions).

Du 12 janvier au 12 mars
L'Apostrophe



Film

Opération Lune

Par William Karel, 52 minutes, 2002
Avec Stanley Kubrick, Richard Nixon, Buzz Aldrin

L'intrigue mélange subtilement des faits réels, de la fiction et des hypothèses autour d'un événement qui marqua le XX^e siècle : la course à la Lune. Construit autour de réelles interviews d'Henry Kissinger, Donald Rumsfeld ou Buzz Aldrin, ce film documentaire jette le trouble ; il rappelle le pouvoir des images et leur possible manipulation.

Samedi 23 janvier, 15h30, L'Apostrophe, auditorium

Conférence

L'image numérique, une révolution invisible ?

Par André Gunthert, enseignant-chercheur en histoire visuelle, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales et auteur du livre *L'image partagée : la photographie numérique*, Textuel, 2015.

L'image, aujourd'hui fluide, dématérialisée, connectée, partagée, génère de nouvelles fonctions d'expression, de communication et de socialisa-

tion. L'intervenant décrypte ce bouleversement culturel et revient sur certains débats : le journalisme citoyen, la concurrence des amateurs, l'image conversationnelle, la consécration du selfie...

Samedi 30 janvier, 15h30, L'Apostrophe, auditorium

et un spectacle pour les tout-petits

Spectacle

Berceau Bateau

De Coline Promeprat

Ti-Lilo met la voile à son berceau pour aller repêcher le soleil qui a plongé dans la mer. La voix de maman chuchote dans le vent, ses mains sont les vagues et son sourire, le croissant de lune.

Un spectacle sur la naissance, avec des berceuses, des jeux de doigts, quelques instruments de musique (Ukulele, sanza, bol tibétain, clochette) le soleil, la lune, la mer et beaucoup de tendresse.

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans.
Durée : 30 mn. Places limitées.
Réservations au 02 37 88 45 20.

Samedi 23 janvier, 10h30 et 11h15, bibliothèque Louis-Aragon





Au Théâtre de Chartres en janvier

Tchaïkovski, Récits du Royaume des songes

Compagnie 3^e étage,
Opéra national de Paris
Danse classique

Mardi 12 janvier

20h30 // Durée 2h avec entracte

C'est un grand ballet classique que proposera la compagnie 3^e étage (là où se situent les loges des danseurs du Corps de Ballet de l'Opéra au Palais Garnier). Il nous transportera dans l'univers merveilleux du *Lac des Cygnes* et de *La Belle au Bois Dormant*, peuplé de personnages féeriques incarnés par les plus brillants solistes de l'Opéra de Paris.

Ce ballet a été conçu par le danseur étoile Josua Hoffalt, dans la plus grande tradition de théâtralité et d'artifices du Palais Garnier. Il sera interprété par une distribution hors du commun et présenté dans les maquillages et costumes fastueux de l'Opéra de Paris, comblant tous ceux qui viennent au théâtre pour rêver. Du pas de deux du Cygne blanc à la variation de l'Oiseau bleu, en passant par la danse des Quatre petits cygnes ou celle des Trois chinois, nous n'en perdrons pas une miette ! L'intrigue originale développée à travers plusieurs

tableaux, entièrement nouveaux, révélera leur complexité d'une façon qui fascinera autant ceux qui les connaissent que ceux qui les découvriront.

Au cœur de ce projet, on retrouve le mélange d'excellence et d'humour, de virtuosité et d'inventivité, qui est devenu la marque de fabrique de la compagnie 3^e étage. Un régal pour les yeux !

La Colère du Tigre

Avec Claude Brasseur
Théâtre

Vendredi 15 janvier

20h30 // Durée 1h40

Pour notre plus grand plaisir, Claude Brasseur interprète un géant de la politique, Georges Clemenceau, face à un géant des arts, Claude Monet, joué par Yves Pignot. Amis de longue date, ils passent quelques jours ensemble au bord de l'Atlantique, dans une petite maison de pêcheur louée à l'année par Clémenceau.

Ces deux caractères bien trempés, ces deux hommes à l'ironie célèbre, que l'âge n'a pas rendu plus sages, s'affrontent verbalement en évoquant des thèmes aussi variés que l'amitié, l'amour, la vieillesse, l'honneur, le sens de la vie. Monet, de plus en plus malade des yeux, doit exposer ses *Nymphéas* à l'Orangerie. Conscient de la dégradation de son état physique, il

repousse constamment l'inauguration du musée et craint de ne pas pouvoir terminer son œuvre. C'est l'occasion pour « *le Tigre* » de piquer une colère mémorable ! Cette pièce retrace ainsi les explications orageuses et cocasses de ces deux géants du XX^e siècle, rebelles, passionnés et intransigeants, qui nous donnent une belle leçon d'intégrité et de courage.

La Vénus à la fourrure

Avec Marie Gillain et Nicolas Brianchon
Théâtre

Vendredi 22 janvier

20h30 // Durée 1h30

Des effluves de soufre traînent sur le plateau du Théâtre de Chartres. Vanda, une comédienne au curriculum vitae anecdotique, arrive en retard à un casting. Thomas Novachek, metteur en scène new-yorkais à la carrière peu florissante, cherche une jeune femme pour jouer le rôle principal de l'adaptation du livre de Sacher-Masoch, « *inventeur* » du masochisme. Thomas est prêt à rentrer chez lui retrouver sa femme. Au départ très récalcitrant à l'idée d'auditionner Vanda, il est peu à peu subjugué par les différentes interprétations que lui propose la jeune femme. Tour à tour effrontée, insolente, cruelle, indé-



cente, gouailleuse, charnelle, enfantine, Vanda inverse les rôles imaginés par Thomas. Elle tisse petit à petit sa toile et a toujours un coup d'avance. Un spectacle époustouflant, porté par une mise en scène intelligente et deux magnifiques comédiens. Un vrai petit bijou !

Le rêve de Kiwi

Prod¬es

Théâtre, marionnette et musique

De 6 mois à 3 ans // Crèches

Mardi 26 janvier

9h30 – 10h30 – 15h30

Kiwi - du nom de ce petit oiseau blanc de Nouvelle-Zélande, qui ne sait pas voler - rêve d'atteindre la lumière du soleil. Sa rêverie le conduit à faire différentes rencontres : une fleur, un papillon, une grenouille, un escargot, un rayon de soleil...

En cinq tableaux, ce conte musical retrace les cinq mouvements énergétiques de la philosophie chinoise. À chacun est associé un état, un moment et un élément (bois, feu, métal, eau, terre).

Ils sont ponctués de haïkus et de berceuses de cultures différentes (congolaise, guadeloupéenne, yiddish, polonaise et judéo-espagnole), afin de nous relier à l'univers. Un moment privilégié de partage entre le tout-petit et l'adulte qui l'accompagne.

La Danse de Zadig

Théâtre sans toit

Marionnette, Théâtre, Danse, Musique

À partir de 9 ans // du CM1 au collège
Jeudi 28 janvier // 14h30

La Danse de Zadig est une libre adaptation de l'épisode de *La Danse*, tiré de *Zadig ou la destinée*, célèbre conte philosophique de Voltaire de 1747. L'auteur y dénonce l'avidité et la cupidité humaines dans une petite fable malicieuse.

Le roi d'un pays imaginaire demande conseil à Zadig : comment choisir un financier avec la certitude qu'il soit honnête, afin de lui confier la gestion du trésor public ? Zadig propose que les prétendants à l'emploi passent en file indienne dans un étroit corridor où l'on a pris soin d'entasser les trésors de la cour. Ensuite, il les invite à entrer dans la salle de bal. Seul le trésorier qui n'aura pas rempli ses poches parviendra à danser élégamment et fera la preuve de son honnêteté.

Dans l'intimité d'un castelet, la musique baroque de la viole de gambe et du théorbe s'allie à la marionnette. Un spectacle fantaisiste qui résonnera à merveille dans la salle à l'italienne du Théâtre de Chartres.

Renseignements :

Du mardi au vendredi

de 13h30 à 18h30

et le samedi de 10h à 13h,

sur place ou par téléphone

au 02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Les Rencontres d'Albert Blanchard

Thierry Frémont



Les cartes du pouvoir texte de Beau Willimon dans une mise en scène de Ladislav Chollat avec une superbe distribution Thierry Frémont dans le rôle de Paul Zara et de Pierre Yves Lebon (Stephen) personnage très ambitieux.

Les cartes du pouvoir traite de l'évolution psychologique lors des primaires américaines dans un décor très réaliste.

Thierry Frémont, acteur complet, alterne des rôles au théâtre, au cinéma et à la télévision.

Il reçoit en 1988 le César du meilleur espoir masculin pour *Travelling avant* de Jean Charles Tacchella, Prix Jean Gabin pour *Les Noces Barbares*, Molière 2015 pour *Les Cartes du pouvoir*.

Très belle soirée de pur théâtre.

Francis Lombrail



Directeur du théâtre Herberlot à Paris et comédien, c'est ainsi que je le rencontre à Chartres, au théâtre avec le spectacle *A tort et à raison* de Ronald Harwood, avec le grand Michel Bouquet que l'on ne présente plus.

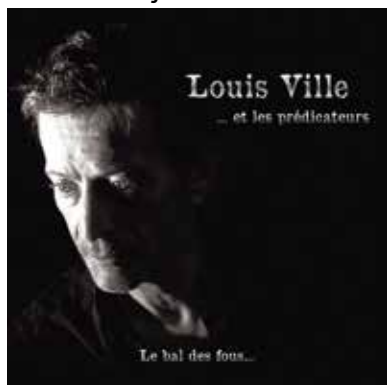
Francis Lombrail porte sur ses épaules une grande partie de la pièce.

Un affrontement bouleversant entre deux hommes, d'un côté un grand chef d'orchestre accusé de compromission avec le régime nazi, et de l'autre un commandant intransigent.

Théâtre du Seuil

Louis Ville

Chanson - Le bal des fous
Samedi 23 janvier à 20h30



Homme de scène, Louis Ville a jalonné les routes hexagonales et européennes de plusieurs centaines de concerts. Au fil des années, son charisme exceptionnel a fait chavirer d'émotion un public toujours plus dense qu'il transporte avec humour aux confins de son univers

sensible. Son écriture est d'une noirceur incandescente, d'une poésie charnelle. Et sa voix, rauque 'n roll et sensuelle, porte à ses textes une intensité poignante.

Sa musique a toutes les couleurs du monde : des confins de l'Orient aux Balkans, de la chanson populaire française au blues cajun, il peint des paysages d'une beauté mélancolique dans lesquels il promène un monde fantasmagorique, peuplé de tout, de rien... et surtout d'amour.

Réservations :

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr
Fnac, carrefour...

Stage d'écriture

Avec Louis Ville
Dimanche 24 janvier de 14h à 17h



Vous avez envie d'écrire des textes de chansons, d'écrire des poèmes. Vous avez envie de développer vos capacités, d'ouvrir votre imaginaire. Cet atelier vous offrira la possibilité

de vous exprimer en toute liberté, de vous faire conseiller en prenant en compte votre sensibilité. Il vous donnera les bases de la technique d'écriture.

Depuis plus de 10 ans, Louis Ville a animé nombre d'ateliers au sein de centres culturels, foyers, centre de détention. Sa force d'écriture a donné lieu il y a un an à la parution de son premier livre *De Beaux Riens*, recueils de textes figurant sur ses albums et textes inédits.

Participation 30€

Théâtre du seuil, chapelle Saint-Julien

Inscriptions :

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr

Théâtre Portail Sud



Gauthier Fourcade

Le Bonheur est à l'intérieur...
de l'extérieur de l'extérieur de l'intérieur,
ou l'inverse.

Auteur : Gauthier Fourcade et Marc Gelas
Metteur en scène : François Bourcier

Laissez-vous emporter dans le monde merveilleux et délicat de Gauthier Fourcade, humoriste considéré comme l'héritier de Raymond Devos.

Un auteur écrit une pièce sur le thème du bonheur. Ne parvenant à la finir, il se croit lui-même fini.

Mais, en plongeant à l'intérieur de son texte, à l'intérieur de lui-même et à l'intérieur de son frigidaire, il se retrouve à l'extérieur de l'Univers et découvre le bonheur et l'infini.

Et si l'infini existe, alors... tout n'est pas fini. Un texte qui donne le vertige tant par la profondeur du propos que par son originalité. Un moment de bonheur hors du temps, hors de l'espace, qui vient se loger à l'intérieur du cœur.

Du 7 au 23 janvier

Jeudis, vendredis, samedis à 21 h
+ Samedi 23 janvier à 17 h

Entrée : 15 € / 11 €

Réservations : 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

Théâtre Portail Sud

8 cloître Notre Dame, à Chartres

Divan Théâtre

Ivan Challey «Je suis le maître du monde»



Au matin du premier jour l'homme était seul, assis sur un banc, une pancarte entre ses mains : «je suis le maître du monde»...

Le deuxième jour un autre homme s'est assis. Il se mit à lui parler, de son divorce, de son inquiétude pour ses enfants, de ce monde qui semble s'écrouler...

Et matin après matin, d'autre sont ve-

enus, pour se raconter et écouter.

Le neuvième jour alors qu'une foule entourait le Maître du monde, au dernier rayon de soleil, le vieil homme posa sa pancarte et dit :

quand j'étais petit je voulais être chef d'orchestre, faire naître la musique et donner au monde le bon tempo...

Il y a longtemps que j'ai envie de rentrer en scène en simple conteur, sans artifice, avec un seul costume une seule musique, un seul décor, pour raconter humblement une belle histoire. Il y a bien longtemps que cette histoire me trotte dans la tête : rencontrer le maître du monde, et lui demander des comptes ! Et si cet homme en nous narrant sa légende, nous livrait aussi notre histoire, nous éclairait de sa vision du monde, nous offrirait une chance de voir un peu de lumière, comme ce réverbère qui tient lieu de feu de cheminée près du banc de ce vieux conteur...

Mais au fait, est ce vraiment lui, le maître du monde...

J'ouvre donc une nouvelle page sur mon chemin d'artiste, je viendrais vers vous pour vous raconter cette histoire humblement avec toutes mes cordes d'artiste, bien sur l'humour le burlesque la chanson viendront titiller la poésie de cette histoire qui je l'espère vous plaira.

Ivan CHALLEY

**vendredi 29 janvier et samedi 30 janvier à 20h30,
dimanche 31 janvier à 15h30.**

Salle Doussineau, forum de la Madeleine.

Tarif 8 et 12 euros.

Réservations :

www.divantheatre.fr ou 06 63 81 99 09

Théâtre de Poche

THÉÂTRE Les Visages et les Corps de Patrice Chéreau



Mis en scène et interprété par Philippe Calvario

Lumières : Bertrand Couderc / Musique : Mitja Vrhovnik Smrekar

Grand invité du Louvre en 2010, Patrice Chéreau a agencé les œuvres autour de ses thématiques essentielles, corps et visages, lumière, fantômes. Il a publié le beau livre de cette aventure. Les Visages et les Corps, ensemble de documents, impressions, notes, lettres, où il livre son intimité d'artiste, d'homme heurté par les doutes, les désirs incandescents, la quête de la beauté ou le goût des ténèbres. Chemin de traverses, balisé par des spectres aimables ou redoutés, ce spectacle bâtit un labyrinthe de bribes intimes, de fractures et de fractions de vie privée comme publique, où se reflètent à la fois le monde et les êtres aimés.

Patrice Chéreau rencontre Philippe Calvario au milieu des années quatre-vingt-dix. Un compagnonnage se dessine, comme entre le maître et l'élève. Le jeune homme a vingt ans, il est comédien, metteur en scène. Seul en scène aujourd'hui, Philippe Calvario, quarante ans, choisit de lire des fragments du journal de Chéreau, pour raconter son maître et ami.

Vendredi 22 et samedi 23 janvier à 20h30

**Tarifs : 15 et 10 € sur réservation au 02 37 33 02 10
ou par mail : theatre-en-pieces@wanadoo.fr**

**EXPOSITION PEINTURES ET SCULPTURES
Bruno Antony, Guy Coda
et Iziak,**

Jusqu'au 28 février 2016

Entrée libre

Courez découvrir cette superbe exposition, Certaines sculptures d'Iziak, exposées au Théâtre de Poche, étaient récemment exposées au Grand Palais.



Pour bien débuter l'année

LE RÊVE DE KIWI

Samedi 16 janvier
à 10 heures et à 11 heures

En ce début d'année 2016 que nous vous souhaitons des meilleures, les tout-petits sont encore à la fête. En création à la salle Doussineau, la conteuse Nathalie Van Cappel et le chanteur-guitariste Ruben imaginent un petit oiseau de Nouvelle-Zélande le Kiwi qui ne sait pas voler et qui nous entraîne dans son rêve d'atteindre le soleil. Un voyage en cinq tableaux retrace les cinq mouvements énergétiques de la philosophie chinoise. Les enfants et leurs parents sont invités à entrer dans l'univers de cette histoire poétique et musicale. La tendresse de la marionnette du Kiwi, la simplicité des mots issus des haïkus japonais et la beauté des berceuses traditionnelles de tous les pays livrent un spectacle magique pour les tout-petits.

Si les deux représentations sont com-

plètes, vous avez la possibilité de réserver ce spectacle le 26 janvier au théâtre de Chartres 9h30, 10h et 15h30.

.....
Durée 35 mn - Tarifs : 8€ et 5 €
.....

SCÈNE DE FAMILLE

Dimanche 24 janvier
de 9h30 à 12h30

La saison commence fort ! déjà 90 personnes ont rejoint la chorale éphémère en 2015. L'objectif étant 200, nous avons encore de la marge, venez nombreux et en famille ou avec des amis, car c'est un moment privilégié pour faire une activité artistique commune autour de la chanson française des années trente à nos jours. Il y aura deux autres répétitions en journée complète les dimanche 13 mars 9h30-12h / 13h30-16h30 et dimanche 29 mai 9h30-12h / 13h30-16h30. Direction Sébastien Bouvet.

.....
Participation libre et gratuite
.....

ATTENTION À VOS AGENDAS !

Une date d'humour
à ne pas manquer

Alban Ivanov du Comedy Club programmé le 27 février 2016 est retenu sur un tournage. Il est remplacé par Nadia Roz du même Comedy club. Ce petit bout de femme envahit la scène comme une bouffée d'oxygène avec un talent unique. Avec son spectacle « ça fait du bien » c'est sûr, Nadia Roz redonne des couleurs à la vie et... ça fait du bien !
www.nadiaroz.com

→ Réservations :

Direction des Affaires culturelles
Tél. 02 37 23 41 44 (répondeur)
ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

→ www.theatredechartres.fr

www.francebillet.com,
www.fnac.fr
www.carrefour.fr

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 5 janvier à 20h30

à la médiathèque l'Apostrophe

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR

De Douglas Sirk (États-Unis, 1959, 2h12, vostf)

En 1944, un soldat allemand, plongé dans l'enfer du front germano-soviétique, revient chez lui le temps d'une permission. Il trouve sa ville à moitié détruite par les bombardements, alors que sa famille a disparu. Il rencontre Elizabeth, une amie d'enfance...

Un chef-d'œuvre à l'image de son titre, sublime, signé du maître Douglas Sirk, au sommet de sa carrière.



Jeudi 14 janvier à 20h30

au cinéma Les Enfants du Paradis

THE ROSE

de Mark Rydell (Etats-Unis, 1979, 2h14, vostf)

1969. Mary Rose Foster (Bette Midler) est une rock star adulée mais épuisée par les tournées sans fin, les nuits sans sommeil, l'alcool et la drogue. Contre l'avis de son manager (Alan Bates), elle compte prendre une année sabbatique après un dernier concert qui doit la ramener triomphante dans sa ville natale de Floride.

Reprise en version restaurée numérique d'un grand succès début eighties. Le biopic imaginaire d'une rock-star inspirée de Janis Joplin, interprétée de façon magistrale par Bette Midler.

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2015-2016, 10 € pour les moins de 25 ans) permet :

- d'assister gratuitement à toutes les projections organisées à la médiathèque (1 fois par mois le mardi à 20h30)
- de bénéficier d'un tarif réduit (5,70 €) aux séances que Ciné-Clap organise en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : Ciné-culte, soirées-débat, courts métrages, cinéma-jazz, festival Regards d'ailleurs, etc.

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com

Les rendez-vous du muséum

2040 : la région
Centre-Val de Loire
face au changement
climatique



Conférence
19 janvier à 20h30

Par Jean-Pierre Barnagaud, président de la section prospective du CESER Centre-Val de Loire

Le changement climatique est inéluctable : s'y préparer est une nécessité pour tous. Mais comment déclencher cette prise de conscience collective, comment mobiliser les décideurs, les acteurs et la population sur les effets, les enjeux et les mesures à prendre à une échelle de proximité ?

La section prospective du CESER Centre-Val de Loire s'est emparée de ce sujet en alertant sur les secteurs les plus vulnérables et en imaginant, à travers trois scénarios, les possibilités d'adaptation, les opportunités à saisir mais aussi les risques liés à cette modification du climat.

Qu'est-ce que la (bonne)
nouvelle cuisine ?



Conférence
2 février à 20h30

Par Christophe Lavelle, chercheur au CNRS et au Muséum national d'histoire naturelle de Paris

« *La bonne cuisine, c'est quand les choses ont le goût de ce qu'elles sont* » aimait à professer Curnonsky, surnommé « le prince des gastronomes ». Nous montrerons en quoi cette proposition est fort discutable, et traiterons au passage d'art et science culinaires, sujets ô combien sensibles dans un pays comme le nôtre qui s'enorgueillit souvent (à juste titre ?) de sa suprématie en la matière.

Conférences

Au Centre universitaire de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille
Stationnement au parking « visiteurs »
Entrée libre dans la limite des places
disponibles
Renseignements :
Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

La Grande Fonderie (1836-1965)

Une histoire chartraine

L'histoire de la Grande Fonderie, ainsi nommée par les Chartrains, accompagne celle de la ville durant plus d'un siècle.



Une usine et son quartier ouvrier

En 1837, au tournant de l'Eure près du Pont Neuf, sur les terrains de l'ancienne abbaye des Grandes-Filles-Dieu, une usine s'offre soudain à la vue des familles chartraines lors de leur promenade dominicale. En faisant son tour de Ville, on découvre le monde de l'industrie : la fonderie de Chartres et ses cheminées fumantes, au pied de la cathédrale.

De part et d'autre de l'Eure, le long de ses rives ou des rues grimpant sur ses falaises, vigneron et horticulteurs voisinent bientôt avec une population ouvrière, manœuvres ou spécialistes venus de l'extérieur. Les dirigeants occupent une maison dans l'usine, servant aussi de bureau.

Expansion et apogée des années 1890-1900

La croissance spectaculaire de la fonderie repose d'abord sur la construction d'équipements spécifiques à la meunerie, les turbines du fondateur-inventeur Fontaine, puis les broyeurs à cylindres et les plansichters, innovations de ses associés et successeurs, Alfred Béthouart,

Alexandre Brault puis son fils Francis Brault, judicieux acheteurs de brevets français et américains et initiateurs d'alliances fructueuses.

Jusqu'au tournant du XX^e siècle, leur capacité d'innovation, saluée aux grandes expositions universelles, hisse durablement la firme au premier rang national voire international des producteurs de machines pour l'industrie agro-alimentaire. A la « *Maison de Chartres* » s'ajoutent les sites de Paris et Poissy, et un siège parisien dans un beau quartier. En 1917, convertie à l'industrie de guerre, la fonderie travaille pour le ministère de l'Armement qui encadre production et réformes sociales indispensables à la poursuite de la guerre.

Mutations et démantèlement

L'évolution de la *Grande Fonderie* reflète celle du monde industriel de son époque : révolution technique avec le passage d'une fabrication à la demande à la production standardisée ; révolution sociologique avec le passage des dirigeants autodidactes issus des ateliers aux directeurs-ingénieurs sortis des grandes écoles.

Face à l'évolution du marché, à la concurrence, aux nouvelles guerres, aux crises économiques et sociales, au contexte

de désindustrialisation, les dernières sociétés formées par la fonderie s'affaiblissent progressivement jusqu'aux années 1960 : fermeture des sites parisiens et de Poissy, déménagement du site des Filles-Dieu pour Beaulieu, cessation d'activité en 1965.

Les bâtiments de la fonderie sont démolis, les terrains rebâti et aménagés en parc. Seules les rues Fontaine, A. Brault, des Fondateurs, et les vestiges d'une cheminée, rappellent cette histoire.

Empreinte

Si le fondateur et les directeurs ne sont pas d'origine chartraine, ils s'intègrent à la notabilité locale. La fonderie donne ainsi à la Ville deux maires, des présidents du tribunal de Commerce, sa chambre de Commerce et d'Industrie, des membres de la SAEL, des sociétés de secours mutuel, des groupes à vocation artistique et sportive.

Juliette Clément

Directrice des Publications, Société archéologique d'Eure-et-Loir
La Grande Fonderie, Une histoire chartraine (1937-1965)

Geneviève Dufresne, Gérard Emptoz, Michel Ferronnière, SAEL, Chartres, 2015.

Cl. fonds SAEL



Elle fait parler les os

Pendant trois mois, l'archéo-anthropologue Géraldine Sachau-Carcel réalise une mission scientifique au sein de la direction de l'Archéologie pour approfondir l'étude des ossements humains découverts sur le site antique de Saint-Martin-au-Val.

Spécialisée, lors de sa thèse, dans l'étude des sépultures plurielles, c'est-à-dire des sépultures contenant plusieurs individus, Géraldine a aussi développé une méthode d'étude fondée sur la restitution en 3D de ces sépultures afin d'en comprendre le fonctionnement. Cette expérience de recherche l'a amenée à travailler sur des sépultures plurielles aussi bien en France qu'à l'étranger, en Italie dans une catacombe de Rome ou encore en Belgique. Elle l'a conduite aujourd'hui à Chartres pour étudier une découverte inédite.

Une fosse macabre

Dans le cadre de cette nouvelle mission, elle s'intéresse tout particulièrement aux vestiges humains de la grande fosse creusée devant la façade orientale du sanctuaire gallo-romain dit de Saint-Martin-au-Val. Le travail qu'elle mène, intervient dans le cadre d'un « projet région » dirigé par Dominique Castex (CNRS, UMR 5199 PACEA, Bordeaux) intitulé *Troubles épidémiques : diagnostic, diffusion et usages funéraires* financé par la Région Aquitaine et la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. En effet, une centaine d'individus inhumés ont été découverts dans la grande fosse. Quelle est la nature exacte de l'évènement à l'origine de cette inhumation conjointe ? Au vu



des premiers résultats obtenus par les anthropologues de la ville, l'hypothèse épidémique semblait alors la plus probable.

Une épidémie ?

Le travail mené consiste à étudier à nouveau l'ensemble des ossements pour déterminer le sexe, l'âge de chaque individu et d'éventuelles traces de lésions traumatiques ou de pathologies. L'estimation de l'âge, pour chaque reste squelettique, permet de dresser des profils de mortalité, c'est-à-dire de déterminer quelles classes d'âges (enfants, adolescents ou adultes) ont été touchées par cette éventuelle épidémie et dans quelles proportions. Le profil démographique des individus de Saint-Martin-au-Val sera comparé aux profils démographiques connus pour différentes épidémies telles que la peste, le choléra ou la variole. Ainsi, aurons-nous une meilleure vision des événements qui ont nécessité d'inhumer ensemble autant d'individus à Autricum au III^e s. ap. J.-C.

À écouter sur radio Grand Ciel :

Emission *Histoire et Mémoire* du 11 au 17/01/16 : l'atelier des potiers gallo-romains - rue des Grandes-Filles-Dieu. Possibilité de re-écoute sur le site internet radiograndciel.fr

À visiter :

Exposition *Les Objets mystérieux de votre ville* à la direction de l'Archéologie (ancienne Abbaye Saint-Brice) chaque 1^{er} mercredi du mois à 15h, prochain rendez-vous le 6 janvier, sur inscription au 02 37 23 41 75. Gratuit.

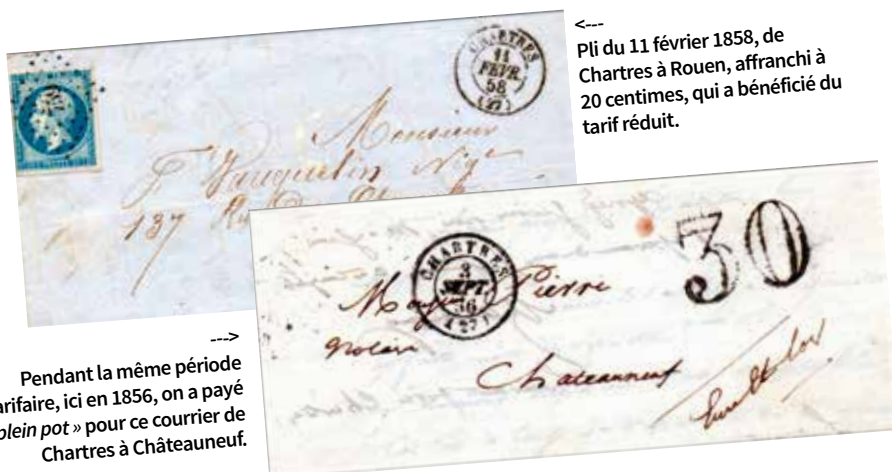
Ateliers junior

Pour les 8/11 ans du 8 au 12 février. Sur inscription au 02 37 23 41 75.

Chartres en toutes lettres... 48

Une prime à l'affranchissement

En collant un timbre-poste sur vos courriers, vous bénéficierez d'un rabais important (jusqu'à moins 30%) sur le prix du port de vos lettres ! Ainsi parlaient les services postaux en ...1854 !



← Pli du 11 février 1858, de Chartres à Rouen, affranchi à 20 centimes, qui a bénéficié du tarif réduit.

→ Pendant la même période tarifaire, ici en 1856, on a payé « plein pot » pour ce courrier de Chartres à Châteauneuf.

La création du timbre à tarif unique le 1^{er} janvier 1849, instaurant un affranchissement des correspondances au départ, avait révolutionné les mentalités... mais pas vraiment les habitudes !

Quatre ans après (en 1853, donc) 78% de ces correspondances étaient encore expédiées en Port-Dû (avec règlement à l'arrivée, par le destinataire). La poste s'inquiète de cette situation et une loi de 1854 instaure une « Prime à l'affranchissement » à partir du 1^{er} juillet de cette même année.

Les bons élèves (ceux qui collaient

un timbre au départ) verront les frais de port de leur lettre de moins de 7 grammes, ramenés à 20 centimes (au lieu de 25 c). Mais pour les irréductibles du Port-Dû, cela leur en coûtera 30 centimes pour continuer à procéder ainsi... On peut penser que cela n'a pas vraiment porté les fruits escomptés, puisqu'en août 1871, on enfonce le clou avec une différence élargie : 25 c pour le Port-Payé et... 40 c pour le Port-Dû !

Jean-Francis Ressort,
Président
Cercle philatélique Chartrain
philachartes.unblog.fr

Bourse aux timbres...

Le Cercle philatélique chartrain donne rendez-vous, pour la neuvième année, aux collectionneurs le dimanche 17 janvier 2016, aux Abbayes de Saint-Brice de 10h à 17h. à cette occasion, ils sortiront leurs doubles en timbres, cartes postales, et documents locaux ou postaux. C'est aussi une sorte de « Portes Ouvertes Agréables » où en plus de pouvoir chiner, vous pourrez y découvrir le club... Alors, on vous verra ?

→ Un des fleurons du club : le bulletin « Dentelé 28 » paraît 3 fois par an.



Saint-Pierre, abbatale chartraine

Le comité du quartier Saint-Pierre vient de publier un livret sur l'église Saint-Pierre, abbatale chartraine. Un trésor à découvrir !

Jean-Paul Belloy, auteur du livret sur « l'église Saint-Pierre, abbatale chartraine », et président du Comité Saint-Pierre, dévoile : « Ce projet nous tenait tout particulièrement à cœur, car depuis de nombreuses années, nous avons voulu attirer l'attention sur cet édifice remarquable construit entre le XI^e et le XIII^e siècle, en même temps que la cathédrale Notre-Dame de Chartres, mais à vrai dire un peu délaissé ».

Les vitraux de l'église Saint-Pierre sont remarquables et réputés. Leur qualité et leur diversité en font tout l'intérêt pour cet ouvrage se situant entre la fin du haut Moyen Age et le Moyen Age tardif.

« Quant à l'édifice bâti sur une période de plus de trois siècles, il nous transporte dans son évolution architecturale : du clocher-tour de l'an mille en passant par les verrières du haut chœur ».

Le comité Saint-Pierre a voulu revaloriser l'église de son quartier, au travers d'une exposition à l'Office de tourisme, puis des visites guidées depuis deux ans lors des Journées du patrimoine en collaboration avec le service archéologie de la ville de Chartres avec lequel une convention de médiation culturelle a été signée.

Le livret *Saint Pierre, abbatale chartraine* est la synthèse de ce travail. « Il y a peu d'ouvrages aussi modestes soient-ils sur l'église Saint-Pierre. Ce petit livre est notre contribution à une meilleure connaissance de cet édifice ».

En vente au prix de 7€ dans les librairies chartraines ou sur simple demande écrite par courrier, mail ou téléphone directement à l'adresse suivante :
Comité Saint-Pierre
9, rue aux juifs 28000 Chartres.
Tél. 02 37 30 20 21/06 25 48 53 14
comite-saintpierre-28@orange.fr
<http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

Une parution dans Votre Ville ?

Vous êtes une association, un particulier, et vous organisez un événement qui peut contribuer à l'animation de la vie chartraine ? N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités pour les faire connaître à nos lecteurs. C'est gratuit ! Le délai utile de transmission des informations est de trois semaines avant la parution du magazine au plus tard. La promotion d'activités commerciales n'est pas autorisée.

→ **Contact :**
votreville@ville-chartres.fr

SANTÉ

Journée portes ouvertes à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants

L'IFSI/IFAS ouvrira ses portes au public le samedi 9 janvier de 10h à 17h. Les visiteurs seront accompagnés par les élèves aides-soignants et les étudiants en soins infirmiers qui présenteront les lieux et leur quotidien. Démonstrations dans les salles de pratiques. Salles de cours, salle des étudiants, centre de documentation et d'information, salle informatique ouverts à la visite. L'équipe pédagogique et administrative sera présente pour répondre à toutes les questions concernant l'inscription, la préparation des concours et les formations.

IFSI/IFAS de Chartres
7, rue Philippe-Desportes
Tél. 02 37 30 37 30

Réseau Addictions 28 – Pour arrêter de fumer

Réunion d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit. Mardi 5 janvier à 17h30.
Réunion « Gestion du stress par la relaxation ». Gratuit. Lundi 11 et 25 janvier à 17h30.
Réunion « Tabac, cuisine et diététique ». Gratuit. lundi 18 janvier à 17h.

Renseignements et inscriptions :
Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05 ou 02 37 30 36 12.
www.reseau-addictions28.fr, rubrique « Aide à l'arrêt du tabac ».

CULTURE

Au Musée de l'école Exposition « L'histoire de la laïcité » jusqu'au 4 janvier

La séparation des Églises et de l'État, la fondation d'une école républicaine, accessible à tous et libre à l'égard de tous les dogmes religieux, a été l'aboutissement d'un long combat... Cette exposition, réalisée par la fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Orientales, permet de situer et de comprendre la Laïcité, hier et aujourd'hui. Le musée de l'école est ouvert au public du lundi au vendredi de 14h à 17h, sauf jours fériés.

Dans le cadre des rencontres du Musée : conférence de Charles Conte « La laïcité et les jeunes en 2016 », le samedi 9 janvier à 14h30.

Renseignements : musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise - Tél. 02 37 32 62 13.
museedelecolechartres28@orange.fr
<http://museeecolectchartres.wix.com/museedelecole>

Association des amis du musée des Beaux-Arts



. Lundi 18 janvier :
- Visite du Palais du Luxembourg-Sénat Lassée par le Louvre, la Reine et régente Catherine de Médicis, mère du jeune Louis XIII, achète en 1611 un vaste domaine en lisière de Paris. Elle y fait élever un somptueux palais par Salomon de Brosse, architecte célèbre. Contrainte à l'exil, elle le quitte en 1631. Le Palais sert alors de résidence aux membres de la famille royale jusqu'à la Révolution. En 1793, les révolutionnaires en font une prison. Puis en 1800, l'architecte Chalgrin aménage le Palais pour y installer le Sénat. L'hémicycle sera construit en 1836.
- Exposition « Fragonard Amoureux » au musée du Luxembourg
L'exposition met pour la première fois en

lumière l'œuvre de Fragonard à travers le prisme amoureux, la restituant à la croisée des préoccupations esthétiques et morales du siècle des Lumières.

. Jeudi 21 janvier :

Conférence par Angélique Gagneur, historienne d'Art à 17h15 au musée des Beaux-Arts : « André-Charles Boulle, ébéniste et doreur ». Ebéniste du Roi, fondeur, ciseleur, doreur et dessinateur français des 17^e et 18^e siècles, il fut le premier à appliquer du bronze doré à l'ébénisterie. Le travail de Boulle consiste à décorer les meubles avec un placage en marqueterie constitué de matériaux divers (bois, étain, laiton, écaille, etc.). Les sorties sur Paris se font en car au départ de Chartres.

Pour tout renseignement, écrire à amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 cloître Notre-Dame de 14 h30 à 17 heures. (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

La Dame à la Licorne : vingt ans déjà !

Depuis plus de 20 ans, la Dame à la Licorne offre aux visiteurs une collection de costumes de toutes les époques. Elle vous invite à découvrir son exposition aux formes et couleurs variées et chatoyantes jusqu'au 22 janvier.

A la maison pour tous de la Madeleine, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Entrée gratuite

Renseignements :

La Dame à la Licorne - Tél. 02 37 36 80 72
www.dame-a-la-licorne.com
atelierlicorne@wanadoo.fr

Exposition Rechèvres 200

Dans la continuité de son travail de production de connaissance, de vulgarisation et de diffusion engagée sur le patrimoine du XX^e siècle, le CAUE28 présente l'exposition/publication : Rechèvres 200, Chartres (R. Camelot, L. Sainsaulieu, J. Rivet, architectes)
Une cité expérimentale de la reconstruction d'après-guerre (XX^e siècle) - 1949-1951

Jusqu'au 12 février.

Entrée libre aux horaires d'ouverture.

CAUE28 - 87, rue du Grand-Faubourg.

Concert de l'Orchestre Symphonique de Chartres

L'Orchestre Symphonique de Chartres (OSC) sera en concert le samedi 9 janvier à 20h30 au théâtre de Chartres.
Au programme : J.C. Arriaga : Los Esclavos Felices – Ouverture ; C. Reinecke : concerto pour flûte et orchestre op 283 direction Jean-Luc Grare, soliste Stéfan Pico-Julien ; L.v. Beethoven : symphonie n° 2 op. 36, direction Fabrice Héricourt
Tarif unique : 12€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

Stage d'initiation au conte

Marie-Christine Loubris, conteuse, vous propose d'aborder l'univers des contes, mêler exercices et théorie, pour dire à voix haute l'histoire que vous aurez choisie de raconter durant 10 à 15 mn. Les samedi 23 et dimanche 24 janvier, aux abbayes de Saint-Brice de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Participants : 5 minimum, 10 maximum. Tarif : 100 euros et 10 euros d'adhésion à l'association Contes et Bricoles.

Contact : Marie-Christine Loubris
 tél. 06 68 67 04 39
 mcloubris@yahoo.fr
 www.mariechristine-loubris.fr

Café-bouquins

L'association Café-bouquins se réunira le samedi 16 janvier à 17h, à l'annexe (1^{er} étage), 31-33 rue du Soleil d'Or. Lecteur de romans, vous aimeriez partager et confronter vos impressions de lecture dans une conversation détendue ? On vous attend au Café-bouquins.

Contact : Geneviève Dhont
 tél. 06 11 54 09 85.

ANIMATIONS

Stages arts graphiques

L'association «Peinture et Réalités» (peintures toutes techniques, dessin, sculpture, calligraphie, gravure) propose dès janvier, une approche en illustration/ dessin d'observation, dessin basé sur une éducation du regard, à travers trois formules différentes :

- ateliers sur deux lundis* par mois (hors vacances scolaires) ; 1^{er} atelier : le 11 janvier. Tarif : 195 € pour les 8 ateliers prévus + 35 € d'adhésion ;

- ateliers sur une, deux ou trois journées* en période de vacances scolaires entre les 8 et 12 février ou entre les 4 et 8 avril. Tarif : 28€ pour une journée/52€ pour 2 jours/75€ pour 3 jours + 15€ d'adhésion. Durant ces deux semaines : atelier spécial enfant : dessin/peinture sur trois matinées*. Tarif : 28€ + 15€ d'adhésion.

* de 10h à 12h et de 13h à 16h. Public débutant ou confirmé, jeune ou adulte/préparation écoles d'art.

Lieu : 36 rue de Villaines à Chartres.

Renseignements et inscriptions au 06 80 99 25 34.

Soirée portes ouvertes «Découverte du Lionisme»

Le Lions Club Chartres Doyen et son président Rénal Edeline organisent le jeudi 21 janvier à 20h une soirée portes ouvertes «*Découverte du Lionisme*», au centre d'accueil de jour Alzheimer de Chartres, situé chez ORPEA (place de la porte Drouaise).

Vous y êtes cordialement invités. Venez découvrir le plus important Club-service international à vocation humaniste du monde !

Renseignements et inscription :
 Tél. 06 22 90 75 28
 Mail : elyve@wanadoo.fr



SOIRÉE sous le Soleil

Participez au week-end organisé au profit de la lutte contre les maladies génétiques orphelines par l'association "NOS ANGES"



Nathalie & Loïc

Samedi 13 février

14H : CONFÉRENCE sur les maladies génétiques orphelines

à l'Orée de Chartres (à côté de Buffalo Grill) à Barjouville. Entrée libre.

- Conférence sur le dépistage, la prise en charge et les lieux d'accouchement d'enfants porteurs d'une cardiopathie congénitale par le Docteur Laurence Cohen, cardiopédiatre et le Docteur Éric Louis.
- Témoignage d'une famille sur l'errance diagnostique. Questions / réponses en présence du Professeur de Lontay.

19H : DÎNER SPECTACLE DANSANT avec en SHOWCASE le groupe **C. Herif Métissé**

(Séance de dédicaces après le spectacle.) Numéro visuel sensationnel et acrobatique, et pleins d'autres surprises au parc des Expositions de Chartres.

MENU ADULTE : 68 € / MENU ENFANT : 18 €

Réservations au 06 25 74 72 41 dans la limite des places disponibles. Pour toute informations complémentaires : nosanges@orange.fr



LES MAGICIENS

Dimanche 14 février

14H30 : LES MAGICIENS REMONTENT LE TEMPS

à la salle Chavannes de Morancez. ENTRÉE : 4 € AU PROFIT DES ENFANTS MALADES

Avec la participation du Pôle Femme-Enfant de Chartres et de partenaires précieux :



www.nosanges.fr

Association Nos Anges

Participez au week-end organisé au profit de la lutte contre les maladies génétiques orphelines par l'association « Nos Anges ».

Samedi 13 février à 14h à l'Orée de Chartres à Barjouville : conférence sur les maladies génétiques orphelines. Témoignage d'une famille sur l'errance diagnostique. Entrée libre.

A 19h au parc des expositions de Chartres : dîner spectacle dansant avec en showcase le groupe « *Collectif Métissé* ». Réservations au 06 25 74 72 41 dans la limite des places disponibles. Pour toutes informations complémentaires : nosanges@orange.fr

Dimanche 14 février à 14h30 à la salle Chavannes de Morancez : spectacle « Les magiciens remontent le temps ». Entrée : 4€ au profit des enfants malades.

Banquet des seniors chartrains

Les 2, 3 et 4 mars 2016
 A Chartrexpô – salle Chichester

Solution du mois de oct. 2015	P	V	E	I	O						
	B	E	A	U	X	A	R	T	S		
	I	N	S	P	I	R	E	E			
	R	N	E	O	L	I	E	N			
I	R	E	T	O	R	S	T	A			
A	N	E	M	U	A	I	M	A	N	T	
M	S	D	P	R	E	S	T	A	N	C	E
I	T	A	L	I	E	N	I	T	T	U	
R	I	L	C	L	O	U	A	R			
M	U	S	E	E	R	O	N	R	O	N	S
M	I	S	S	I	O	N	I	R	A		
L	E	G	S	R	U	G	I	T	B	U	
E	N	L	E	T	A	T	M	E	L	O	N
T	E	U	N	E	A	A	L	I			
A	R	E	I	P	G	P	I	T			
O	R	A	N	G	E	R	I	E	O	S	A
R	I	T	A	N	C	R	A	N	A	I	
N	U	R	E	N	D	I	I	N	R		
E	M	P	A	L	E	S	E	T	E	T	E

Tribunes

Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres

PLATEAU NORD EST (SUITE)

Le mois dernier, nous avons eu l'occasion d'exprimer pourquoi notre groupe ne pouvait approuver la création de la ZAC du Plateau Nord-est telle que présentée par la majorité municipale en insistant sur l'irréalisme du bilan financier de l'opération.

Aujourd'hui, nous présentons les conséquences néfastes sur l'appareil commercial local que ce programme va engendrer :

- le maire prétend que ça n'est pas une création de surfaces nouvelles mais un transfert d'activités présentes dans l'agglomération... tout en disant en attendre de nouvelles rentrées fiscales. Difficile de suivre.

- nous n'avons aucune garantie sur le maintien des enseignes déjà présentes sur l'agglomération (et donc des emplois). Sont-elles prêtes à transférer leur magasin sur la nouvelle zone ? A quels coûts ? Sont-elles prêtes à accepter de devenir locataire d'Altaréa ?

- le développement de 130 000 m² de surfaces commerciales s'ajoute à l'extension toute récente de la zone de Barjouville et l'agglomération ne peut supporter autant de commerces de périphérie. La guerre des centres commerciaux qui s'annonce ne sera pas sans conséquences notamment pour le commerce de centre-ville, déjà largement handicapé par son accessibilité compliquée et le prix des parkings ;

- aucune garantie n'a été donnée (et ne peut être donnée d'ailleurs) sur la complémentarité avec le commerce de centre-ville. On peut en douter notamment au regard du prix d'achat par Altaréa. La commercialisation des espaces commerciaux est présentée à un prix attractif (150 €/m²) pour obtenir les autorisations administratives (cela crédibilise les « transferts ») mais cela ne cadre pas avec la réalité économique du projet : ce n'est pas tenable à moyen terme. Il faut penser l'offre commerciale au niveau de l'agglomération pour ne pas mettre en danger le commerce de proximité.

Imaginons Chartres en plus équilibrée. Chartres en mieux... Nous vous souhaitons une année 2016 pleine de santé, de bonheur et de prospérité.

Les élus de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

AGRANDISSEMENT DE CHARTRES METROPOLE : ET SI ON VOUS DEMANDAIT VOTRE AVIS ?

Monseigneur Gorges 1^{er} a encore frappé. En effet, contrôler la ville de Chartres et les 47 communes de l'agglomération, c'est trop petit pour lui. Ainsi de nouvelles conditions pour entrer dans la communauté de commune chartreuse ont été définies et près d'une vingtaine de communes, dont Maintenon et Epernon, souhaitent y adhérer.

Plutôt que de rester à regarder qui de l'État (Loi NOTRE appliquée par la préfecture) ou de Gorges aura le dernier mot, **il paraît indispensable que sur un sujet aussi important la population chartreuse, comme les administrés de chaque commune, soit consultée.**

Il faut pointer les dangers d'une collectivité territoriale aussi vaste que celle qui est en train de se créer : l'objectif est-il de construire un département dans le département ? Est-ce que les pouvoirs de la droite, et singulièrement de l'équipe de M. Gorges, ne sont pas déjà démesurés ? **A quel besoin cela répond-il ?**

Nous pensons qu'il est nécessaire que la population prenne en main le débat public de la réorganisation territoriale, et **l'urgence c'est bien de donner davantage de moyens aux collectivités** et non pas de les assécher comme le fait le gouvernement (soutenu par la majorité municipale).

Un agrandissement démesuré de l'agglomération ne nous paraît pas souhaitable, mais nous voulons que chaque commune puisse être maîtresse de ses choix dans le respect de ses administrés.

Nous sommes contre cet agrandissement parce qu'il nous éloigne encore un peu plus de notre objectif : rendre le pouvoir au peuple.

Denis Barbe

Contact : frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

MERRY CHRISTMAS

La démocratie est sauve. Nous avons vécu un épisode des plus sombres de notre Histoire. Nous allons pouvoir enfin passer de bonnes fêtes.

Notez qu'il est désormais interdit d'utiliser l'expression « *fêtes de Noël* » sous peine d'être traduit devant les tribunaux pour incitation à la haine religieuse. Alors, en bons républicains, utilisons le vocable officiel de « *fêtes de fin d'année* ».

Votre ville a vu surgir du néant des cabanes en bois aux allures de chalets de pacotille. Cette année nous avons droit à un parcours marchand étendu pour inciter le pèlerin à cheminer, à se recueillir devant chaque chapelle monétisée, à prier Saint-euro puis repartir avec la bénédiction de l'évêque Sac-en-papier.

La fête commerciale du 25 décembre fait aussi resurgir des histoires merveilleuses de lointaines contrées enneigées, peuplées de lutins et d'un horrible gros individu aviné et pédophile. Toute la magie de la fête Coca-Cola repose sur ces lutins besogneux, aux oreilles pointues et yeux félins.

Mais il y a aussi d'autres lutins qui ne sont pas tous gentils. Méfiez-vous des gremlins, gnomes ou gobelins. Ils peuvent se cacher n'importe où. Dans mon appartement ? Oui. Dans mon jardin ? Sûrement. Dans mon garage ? Bien sûr. Dans les lieux publics ? Évidemment. En mairie ? ... qui sait ? Allons, que la crise ne vous empêche pas de surconsommer. Tout va pour le mieux dans votre ville illuminée et festive. *Ho ho ho, I want you to spend a lot to prove you love your family.*

Vive la France !

Thibaut Brière-Saunier

La majorité municipale a le plaisir de vous adresser ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2016.

Les événements tragiques de novembre et aussi le contexte politique et social controversé de notre pays donnent à ces vœux une résonance particulière : on voit bien dans ce monde troublé, qui change très vite, que les souhaits jusque-là banals ne vont plus d'eux-mêmes : les libertés et les bonheurs ordinaires prennent brutalement un caractère précieux. ...

A Chartres, nous considérons que la fidélité à nos engagements pris devant vous en 2001, puis renouvelés encore en 2014, est encore la meilleure manière de vous rassurer. Nous maintenons le cap affiché.

C'est ainsi que lors du débat d'orientations budgétaires de décembre, le Conseil municipal a pris connaissance des grandes priorités du budget chartreain en 2016. Vous pourrez donc vérifier en janvier que, malgré la baisse brutale des dotations financières de l'Etat aux collectivités, votre municipalité a décidé de baisser une nouvelle fois les taux de vos impôts locaux, pour la 15^{ème} année consécutive. Chartres maintiendra en même temps un taux d'investissement élevé et continuera à maîtriser sa dette.

Cette performance s'accompagne évidemment d'une baisse de nos dépenses de fonctionnement. Cette performance vaut encore par sa durée, et elle pourra se poursuivre grâce aux décisions stratégiques prises depuis plusieurs années. Avec Jean-Pierre Gorges, nous avons anticipé.

La mutualisation des services de la Ville et de l'Agglomération, l'élargissement de la Communauté d'agglomération qui instituait des solidarités concrètes entre les communes de la zone urbaine et leurs voisines périurbaines et rurales, l'édification du Pôle Administratif qui offrira un meilleur service aux citoyens-usagers en permettant en outre d'importantes économies de gestion et de fonctionnement, tout cela garantit le maintien de nos engagements à votre égard.

Ce sont ces mêmes assurances qui permettent aux entreprises de notre bassin d'activité de créer encore davantage d'emplois qu'elles n'en suppriment, performance rare dans le contexte national de chômage de masse que vous savez.

Ce soir de Conseil, l'opposition a repris ses refrains habituels, sur un ton plus mesuré il est vrai. Vous connaissez le « *tube* » de monsieur Chevée : demain le malheur et la ruine pour tous les Chartreains. C'est le même depuis 2001. Ses partenaires socialistes osent vous promettre aussi tout un lot de malheurs... Ils confondent sans doute avec le Gouvernement de leurs amis, qui coule la France un peu plus chaque jour. L'Élu Front National fait maintenant bande à part de sa formation. Quant au représentant du Front de Gauche, il déclare les larmes aux yeux en Conseil qu'il ne viendra plus...

Quant à nous, et pour rassurer messieurs Chevée et Lebon, « *nous n'inverserons pas la tendance* », à la différence des promesses non tenues de François Hollande. « *Normal* », la nôtre est positive.

A chacun sa continuité.

Belle et bonne année 2016 !

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
SCI DU 26 RUE NOEL BALLAY	26 RUE NOEL BALLAY	TRAVAUX SUR FACADE
GOUSSARD JEAN LOUIS	30 RUE DES VIEUX CAPUCINS	MODIFICATION COUVERTURE DE GARAGE
DE VILLEROUCHE BERNARD	20 BIS RUE RENOUARD ST LOUP	MODIFICATION COUVERTURE GARAGE
AMMEUX REMY	30 RUE DE LA TANNERIE	CREATION PORTILLON
LES CHOCOLATS YVES THURIES	12 RUE DES CHANGES	CREATION D'UNE RAMPE FIXE
GUYOMAR JEREMIE	18 RUE MURET	CREATION 2 VELUX
GEROUDET YOLANDE	11 RUE SAINT THOMAS	REPLACEMENT DES VOLETS ROULANTS DES GARAGES
DELARUE JEAN MICHEL	182 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX VOLETS ROULANTS - PORTE D'ENTREE - CELLIER ET GARAGE
BCHI ANTOINETTE	5 RUE DE SOURS	CHAPEAU SUR CHEMINEES + CREATION 2 VELUX ET VOLETS ET PROLONGEMENT CLOTURE
HAMELIN CYRIL	10 PLACE SAINT JEAN	RENOVATION
SCI 7 & 9	7 & 9 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION HABITATION EN BUREAUX
SARL LES ATELIERS DU ROI	18 BIS AVENUE DU MARECHAL LECLERC	REPLACEMENT PARTIEL COUVERTURE, RAVALEMENT, CREATION SAS ENTREE
BORDELAIS CHRISTINE	5 RUE AU LIN	REPLACEMENT MENUISERIES BOIS A L'IDENTIQUE
ROY GERARD	40 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	CHANGEMENT CLOTURE HAIE EN BRISE VUE
RICHARDEAU CHRISTOPHE	6 RUE DES LILAS	MISE EN PLACE CLOTURE
FONCIA BRETTE	4 AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD	FERMETURE ENTREES PAR PORTAIL
FONCIA BRETTE	3/5 RUE CHARLES VICTOR GAROLA ET 37 RUE NICOLE	RAVALEMENT PIGNON OUEST
POMELEC MICHEL	7 RUE DE LA CROIX THIBAUT	ELARGISSEMENT ET POSE PORTAIL
MAISIERE JEAN LUC	6 RUE DE LA POELE PERCEE	PEINTURE FENETRES
CITYA LP GESTION - SYNDIC DE CO PROPRIETE	15 RUE DE LA PIE ET 37 RUE DE LA CLOUTERIE	RAVALEMENT DE FACADE
FAVRIS BENOIT	186 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT EXTERIEUR - CHANGEMENT PORTE GARAGE + BAIE VITREE
CEPPE MICHEL	52 RUE DE VILLAINES	REPLACEMENT FENETRES - CONSTRUCTION BALCON
BRAUD DAVID	23 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	EXTENSION MAISON D'HABITATION
LIVET THIERRY5 RUE DU 102ème R.I.	34 RUE D ETAMPES	ISOLATION - RAVALEMENT FACADE - CHANGEMENT MENUISERIES + SAS D'ENTREE
Déclarations Préalables autorisées		
CHEVE COLETTE	37 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPARATION DE TOITURE
JAUME Stéphane	14 RUE DE REVERDY	CREATION D'UN MURET DE CLOTURE GRILLE ET PORTAIL
MERY PHILIPPE	1 PLACE DE LA PORTE SAINT MICHEL	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
DESNOTS DOMINIQUE	17 RUE SAINT THOMAS	CHANGEMENT PORTAIL
MARDUEL PATRICK	1 RUE DES VIEUX RAPORTEURS	REPLACEMENT PAVES DE VERRE PAR FENETRE
SEMINEL ANNE CLAIRE	3 AVENUE DU JEU DE PAUME	REPLACEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
CARTERON NICOLAS	40 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CHANGEMENT 4 FENETRES
RANGE CELINE	6 RUE DU PONT ST HILAIRE	CREATION 2 FENETRES DE TOIT
LEGUE HUGUES	7 RUE SAINTE MEME	TRAVAUX FACADE
SYNDIC BENEVOLE - MME MARTINEZ MARIE LAURE	43 RUE NOEL BALLAY	REFECTION TOITURE
AXIS CONSEILS - GEOMETRE EXPERT	19 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DIVISION TERRAIN
VELARD MICHELE	7 RUE NOEL PARFAIT	RENOVATION TOITURE A L'EXISTANT
DUPONT MONIQUE	42 ET 44 RUE DES GDES FILLES DIEU	EXTENSION HABITATION
DESSAPT	31 RUE DU PETIT CHANGE	REPLACEMENT MENUISERIES
HEE FRANCOISE	17 RUE DES JUBELINES	CHANGEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
LELARGE MARION	9 RUE DU Puits DE L OURS	CHANGEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
SIETECH	14 PLACE DROUAISE	POSE GARDE CORPS ALUTOPORTANTS SUR TOITURE
HEURTAULT ERIC	8 RUE D ANGERVILLE	EXTENSION GARAGE
SCI DE TYV	3 PLACE GENERAL DE GAULLE	CREATION TERRASSE - REAMENAGEMENT COURETTE - RAVALEMENT FACADE
MATHONNAT MARIE LAURE	86 RUE DES GDES FILLES DIEU	POSE VOLETS
GUERALT HUGUETTE	7 IMPASSE DES COMTESSES / RUE GEORGES POMPIDOU	DIVISION TERRAIN EN 4 LOTS

SARL LISENN	30 - 32 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
LEMONNIER GALAN STEPHANE GWLADYS	59 RUE JEAN ROSTAND	REPLACEMENT HAIE PAR PALISSADE BOIS
CHARTRES HABITAT	7 RUE DES EPARGES	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
Permis de Construire déposés		
SARL MAQUETTES 3D	RUE GILLES DE ROBERVAL	CREATION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET ATELIER
SARL LES JARDINS SAINT JEAN	47 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION 60 LOGEMENTS
GUEGAN MICKAEL	9 RUE DES VIGNES	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
BROUSSEAU JEROME et LAURE	9 RUE DES VIGNES	CREATION HABITATION
SNC ALTA CHARTRES PROMOTION	AVENUE JEAN MERMOZ	CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS
SNC ALTA CHARTRES BRICO	RUE JEAN MERMOZ	ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE LOISIRS
C.A.F D'EURE-ET-LOIR	10 RUE CHARLES VICTOR GAROLA	RESTRUCTURATION RDC + MODIFICATION ABORDS DU BATIMENT
PIERRAT GUY	33 RUE DE VILLAINES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
SCVV DOMAINE DE LA CROIX JUMELIN	13-15 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION 29 MAISONS INDIVIDUELLES ET 111 LOGEMENTS COLLECTIFS
COCHET CLARISSE	RUE JULES COURTOIS (LOT B)	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
Permis de Construire délivrés		
REGION CENTRE VAL DE LOIRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REPLACEMENT CHASSIS ET REFECTION ENDUIT
BEAUFILS PASCAL - SNCF	IMPASSE DES VAUROUX	DEMOLITION BATIMENT ET CONSTRUCTION BATIMENT STOCKAGE ET BUREAU
MERLE FANNY - TOUTE-DUVAL LOIC	61 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION HABITATION
CARRE JEAN PATRICK	RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION HABITATION
Permis de Démolir délivrés		
AUGE DE FLEURY OLIVIER	16 BIS RUE DE VARIZE	DEMOLITION VERANDA
CHARTRES HABITAT	1 à 7 AVENUE LOUIS LUMIERE/1 à 11 RUE DU CHEMIN DOUX/2 à 4 RUE DES BLOTTES	DEMOLITION 160 LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 à 6 RUE PIERRE CURIE/2 à 6 RUE AMPERE/1 et 3 RUE LEBON	DEMOLITION 180 LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 à 13 RUE PIERRE ET MARIE CURIE	DEMOLITION 70 LOGEMENTS
VILLE DE CHARTRES	92 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	DEMOLITION

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Monsieur MAYINDA-ZOBELA, Secrétaire de séance

Etaient présents : M. GORGES, Maire, Mme FROMONT ; M. MASSELUS ; Mme DORANGE ; M. GUERET ; M. ROLO ; Mme BARRAULT ; VINCENT ; MESNARD ; M. GORGE ; Mme CHEDEVILLE ; MM. CONTREPOIS ; LHUILLERY ; TEILLEUX ; BONNET ; Mmes CRESSAN ; DEVENDER ; M. DUVAL ; Mmes ELAMBERT ; FERRONNIERE (délibération 1) ; M. MAYINDA-ZOBELA ; Mmes MILON ; VENTURA ; M. YASAR ; MM. LEBON ; CHEVEE ; Mme SIRANDRE (à compter de la délibération ; M. BRIERE-SAUNIER (de la délibération n°1 à la délibération n°25) ; M. BARBE (délibération n°1)

Etaient représentés :

Mme DUTARTRE par pouvoir à M. ROLO, M. GEROUDET par pouvoir à Mme BARRAULT ; M. PIERRAT par pouvoir à Mme CRESSAN ; M. BREHU par pouvoir à Mme MESNARD ; M. MALET par pouvoir à Mme ELAMBERT ; Mme MOREL par pouvoir à Mme MILON ; Mme GAUJARD par pouvoir à M. BONNET ; Mme RENDA par pouvoir à M. CHEVEE ; M. BILLARD par pouvoir à Mme SIRANDRE ; Mme FERRONNIERE par pouvoir à M. DUVAL (à partir de la délibération 2).

Etait absente :

Mme MAUNOURY

Approbation du procès-verbal du 23 novembre 2015, à l'unanimité, Mmes RENDA ; SIRANDRE, MM. BILLARD, LEBON, CHEVEE, BARBE ne prennent pas part au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale d'Eure et Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre (MM. LEBON ; CHEVEE ; BILLARD ; Mmes RENDA ; SIRANDRE), 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE n'a pas pris part au vote, a quitté la séance avant le vote

Emet un avis réservé sur le schéma départemental de coopération intercommunale d'Eure et Loir transmis le 20 octobre 2015.

Demande que soient respectées les demandes d'intégration des communes incluses dans ce périmètre arrêté par Chartres métropole, sous réserve de continuité territoriale et que le schéma soit modifié en conséquence.

FINANCES ET PROSPECTIVE

2. Débat d'Orientations Budgétaires 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2016 au vu de la pré-

sentation d'un document fournissant les éléments nécessaires.

3. « Office de Tourisme » - Avance sur participation prévisionnelle 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, abstention de M. BRIERE-SAUNIER

APPROUVE le versement, début 2016, d'une avance sur la participation financière 2016 de la Ville d'un montant de 150 000 €.

4. Budget 2015 – Décision Modificative n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. LEBON, CHEVEE, Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, BRIERE-SAUNIER s'abstiennent.

ADOpte la décision modificative n°2 de l'exercice 2015.

5. Participation à l'équilibre du budget annexe n°12 « Petite Enfance » - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n°12 «Petite Enfance» pour un montant prévisionnel 2015 de 2 079 660 €.

6. Garantie d'emprunts – Association vers l'Autonomie – Foyer des Poteries

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, abstention de M. BRIERE-SAUNIER

ACCORDE sa garantie, à 50 %, pour le remboursement du prêt souscrit par l'association « *Vers l'Autonomie* » auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre et destiné à la l'acquisition du foyer « *Les Poteries* » situé 2 rue du Commandant Chesnes à Chartres, APPROUVE les caractéristiques financières,

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'association « *Vers l'Autonomie* » dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse d'Epargne Loire Centre, à se substituer à l'association « *Vers l'Autonomie* » pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

7. Tarifs 2016 – Tarifs généraux à actualiser au 1^{er} janvier

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. LEBON, CHEVEE ; Mmes RENDA, SIRANDRE ; MM. BILLARD, BRIERE-SAUNIER s'abstiennent.

APPROUVE l'actualisation, à compter du 1^{er} janvier 2016, des tarifs de :

Artothèque, Barrières de chantier, Cimetière, Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables, Contrôle d'accès par carte magnétique – Zones à accès réglementé, Droits de place , Ecran géant – location, Fête foraine, Maison de l'Archéologie, Médiathèque et Bibliothèque Aragon, Musées, Reproduction de documents, Location de salles municipales, Self municipal, Signalisation évènementielle, Sinistres et dégradations de biens communaux, Stationnement payant de surface , Stationnement de surface – véhicules électriques, Taxis (occupation du domaine public), Utilisation des équipements sportifs, Vélos taxis

FIXE le tarif de 54 € par stand pour les deux jours du Salon des Associations 2016,

APPROUVE la gratuité d'un stand, au salon des Associations 2016, à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de l'équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours.

8. Ouverture par anticipation des crédits d'investissement de l'exercice 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour ; 1 voix contre, M. BRIERE SAUNIER ; Mme CHEDEVILLE, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'ouverture de 25 % des crédits du budget de l'exercice 2015 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2016, selon les budgets et la répartition par chapitre décrit en annexe.

ACCEPTE que le Maire engage, mandate et liquide les dépenses d'investissement dans la limite du 1/4 des crédits d'investissement ouverts aux budgets précédents non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette.

9. Pôle administratif - Redevance d'investissement – Convention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 31 voix pour ; 5 voix contre (MM. CHEVEE ; LEBON ; Mmes RENDA ; SIRANDRE ; M. BILLARD) ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER

APPROUVE une redevance de 25 000 000 € définie avec Chartres métropole et correspondant à la contribution à l'investissement,

APPROUVE le versement sous la forme de trois acomptes : 7 500 000 € en 2015, 12 500 000 € en 2016 et 5 000 000 € en 2017,

AUTORISE le Maire ou son représentant à

signer le projet de convention.

10. Financement renouvellement équipement informatique des bibliothèques

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; M. GORGES, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE la demande de financement auprès de la DRAC pour le renouvellement de l'équipement informatique des bibliothèques,

AUTORISE M. le Député-maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

11. Construction Pôle administratif – Demande de financement ADEME

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 5 voix contre (MM. CHEVEE ; LEBON ; Mmes RENDA ; SIRANDRE ; M BILLARD) ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; M. GORGES, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE la demande de financement de l'ADEME le plus élevé possible pour l'installation de la géothermie sur le Pôle administratif.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12. Aménagement des Hauts Saumons – Avenant n°4 à la concession d'aménagement et la convention d'avance de trésorerie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. CHEVEE ; LEBON ; Mmes RENDA ; SIRANDRE ; M BILLARD et M. BRIERE-SAUNIER s'abstiennent ; M. GORGES, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°4 pour prolonger la Convention Publique d'Aménagement entre la Ville de Chartres et la SPL Chartres Aménagement pour la mise en œuvre de la ZAC des Hauts Saumons, tel qu'il est annexé au présent rapport ;

APPROUVE l'avenant n°4 pour prolonger la convention d'avance de trésorerie liée à l'opération « ZAC des Hauts Saumons », tel qu'il est annexé au présent rapport.

13. Marché d'acquisition d'équipements matériels consommables – Lots n°2, 3, 5 – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; M. GORGES, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

AUTORISE le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 2 : Acquisition de matériaux gros œuvre et second œuvre

HOUDARD, 16, rue du président JF Kennedy, 28110 LUCE, 35 000,00 € HT

Lot 3 : Acquisition de produits métallurgiques

CMC – Comptoir Métallurgique Chartrain, 54, rue du Château d'Eau, 28300 MAINVILLIERS, 12 000,00 € HT

Lot 5 : Acquisition de mobiliers, matériels et accessoires d'Archivage du Patrimoine BRUYNZEEL RANGEMENT, Parc des Forges, 13, rue Jacobi Netter, Green Access H21, 67200 STRASBOURG, 50 000,00 € HT

14. Marché d'acquisition d'équipements

matériels consommables – Lots n°4, 6, 7 – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

AUTORISE le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 4 : Conservation, restauration, archi- vage et présentation de biens culturels INFRUCTUEUX

Lot 6 : Matériels généraux et spécifiques de stockage et de manutention

MANUTAN COLLECTIVITES, 146, bd Ampère – Chauray, CS 90000, 79074 NIORT CEDEX, 90 000,00 € HT

Lot 7 : Réseaux Extérieurs

POINT P. TRAVAUX PUBLICS, Direction commerciale et exploitation, ZAC de Gavery, 110, rue Ampère, 83260 LA CRAU, 25 000,00 € HT

15. Marché de nettoyage des locaux – Lot n°1 – Avenant n°4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n° G2014-002 pour le nettoyage des locaux avec la société L'ENTRETIEN, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

16. Groupement de commande équipements audiovisuels et scéniques – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés de fourniture d'équipements audiovisuels et scéniques ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

17. Service d'insertion et de qualification professionnelle – Lot n°1 – Avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 2012-034 relatif aux services d'insertion et de qualification professionnelle – lot 1, avec l'association « Les 3R », tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

18. Service d'insertion et de qualification professionnelle – Lot n°3 – Avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2012-035 relatif aux « services d'insertion et de qualification professionnelle – lot 3

» avec l'association « Les 3R », tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

19. Marché d'acquisition d'Equipements de Protection Individuels pour la Ville et Chartres Métropole – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

AUTORISE le Maire à signer les marchés publics suivants :

Acquisition d'Equipements de Protection Individuels pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole

OREXAD FIMATE C CHARTRES, 44, rue du Maréchal Leclerc, 28112 LUCE, 65 000,00 € HT (dont 45 000 € HT pour la ville et 20 000 € HT pour Chartres Métropole)

Ressources Humaines

20. Avenant n°1 à la Convention portant mise en œuvre de services communs entre la ville de Chartres et Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; abstention de M. BRIERE-SAUNIER ; MM. GORGES, MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention portant mise en œuvre de services communs entre la ville de Chartres et Chartres métropole.

AUTORISE le maire ou à son représentant à signer l'avenant n°1 de la convention.

21. Indemnité dégressive

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, MM. GORGES ; MASSELUS ; BRIERE-SAUNIER ; sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE le versement de cette indemnité dégressive à compter de l'année 2015.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

22. Demande de subvention pour la fouille du site de Saint-Martin-au-Val, campagne 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. GORGES et M. MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE la demande de subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

23. Demande de subvention pour des prospections géophysiques sur le site de Saint-Martin-au-Val

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. GORGES et M. MASSELUS, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE la demande de subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

24. Engagement de la Ville pour une prestation de fouille archéologique sur le plateau Nord-Est

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le principe de la candidature de la Ville de Chartres à la consultation lan-

cée par la société Chartres Aménagement ;
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents dans le cadre de cette procédure.

Animation

25. Compagnie Prod et Notes – Subvention Aide à la création - le rêve de kiwi

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 500 € à l'association PROD&NOTES pour son spectacle « *Le rêve de kiwi* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

26. Association RécréArt'ion – Fête de Noël du quartier Villaines – Comtesses – Subvention 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 185 € à l'association RécréArt'ion dans le cadre de l'organisation de la fête de Noël du quartier de Villaines-Comtesses 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Jeunesse et sports

27. Bureau Information Jeunesse - Dépôt d'une demande de subvention attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention de fonctionnement estimée à 16 000 € auprès de la CAF d'Eure et Loir pour l'année 2015

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

28. Association football Club Chartrain – Avenant n°4 à la convention d'objectifs – Subvention 2015 Saison 2015/2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au Football Club de Chartres, au titre de l'exercice 2015, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs ci-joint.

29. Association Rugby Chartres Métropole – Avenant n°3 à la convention d'objectifs – Subvention 2015 Saison 2015/2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € à l'association « Rugby Chartres Métropole » au titre de l'exercice 2015, saison sportive 2015/2016,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs ci-joint.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

30. Entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat – Lots n°1, 2 et 4 – Avenants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme DORANGE, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote
APPROUVE les avenants n°5 au marché n° 07/11, n°4 au marché 08/11 et n°3 au marché 10/11 pour l'entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat – lots 1, 2 et 4 conclus avec Chartres Habitat, tel qu'ils sont définis ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

31. Convention d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'OPH Chartres Habitat

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme DORANGE, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE la convention d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties au bénéfice de l'OPH Chartres Habitat.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et tout document y afférent.

32. Convention Ville de Chartres / Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir - Enfouissement des réseaux avenue Jehan de Beauce

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir relative à l'enfouissement des réseaux avenue d'Aligre

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et tout document y afférent.

33. Marché de requalification des places Marceau et Cygne – Lot n°2 – Avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (MM. CHEVEE, LEBON ; Mmes RENDA, SIRANDRE ; M. BILLARD) ; M. GORGE, sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2015-145 pour la requalification de la Place Marceau et de la Place du Cygne – Lot 2 Bordures calcaires avec la société URBATP, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

34. Marché de travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 – Lot n°1 – Avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. GORGE, sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° 13.6554 pour le renouvellement du quartier de Beaulieu – travaux d'aménagement de la ZAC Phase 2 - lot n°1 avec les sociétés EIFFAGE TP IDF/CENTRE et COLAS, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

35. Marché de travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 – Lot n°2 – Avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. GORGE, sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° 13.6557 pour le renouvellement du quartier de Beaulieu – travaux d'aménagement de la ZAC Phase 2 - lot n°2 avec les sociétés

BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES et LESENS CENTRE VAL DE LOIRE, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

36. Marché de travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 – Lot n°3 – Avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. GORGE, sorti de la salle n'a pas pris part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° 13.6555 pour le renouvellement du quartier de Beaulieu – travaux d'aménagement de la ZAC Phase 2 - lot n°3 avec les sociétés ARPAJA et EGM, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

37. Autorisation de signature - Permis de construire et permis de démolir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (MM. CHEVEE, LEBON ; Mmes RENDA, SIRANDRE ; M. BILLARD) ; M. GORGE, sorti de la salle n'a pas pris part au vote

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signature des déclarations préalables et permis susvisés.

38. Traité de concession d'aménagement « Pôle Gare » - Avenant n°4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 3 abstentions (MM. CHEVEE, LEBON ; Mme RENDA) ; M. SIRANDRE et M. BILLARD n'ont pas pris part au vote

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signature des déclarations préalables et permis susvisés.

APPROUVE l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC « Pôle Gare », ainsi que ses annexes ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ces documents, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

39. ZAC Plateau Nord-Est - Avenant n°4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre M. LEBON ; 4 abstentions (MM. CHEVEE ; Mmes RENDA ; SIRANDRE et M. BILLARD)

APPROUVE l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement du Plateau-Nord-Est, ainsi que ses annexes ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et les documents à intervenir.

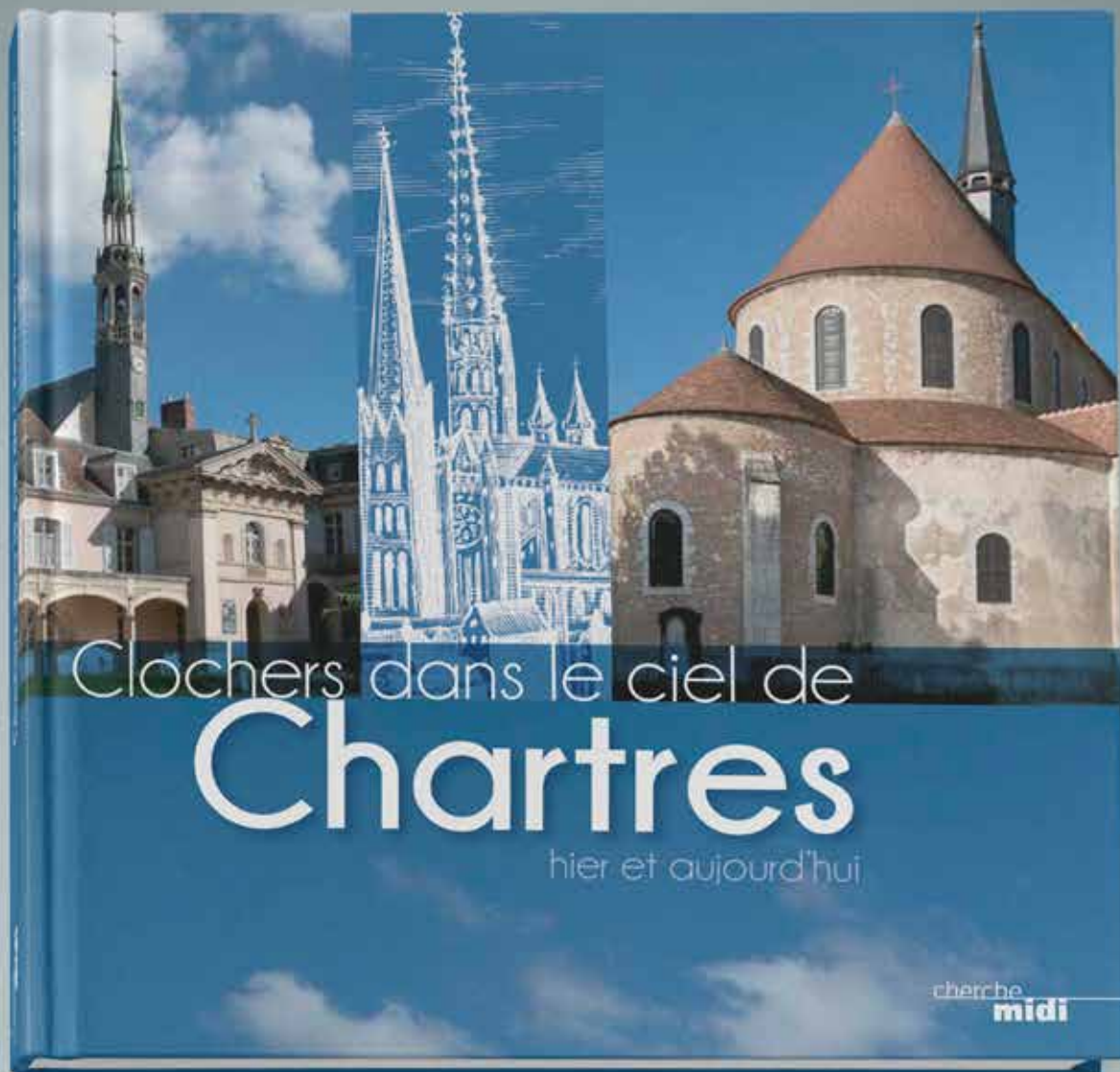
40. Association des Amis des Jumelages de Chartres – Subvention 2015 – Traduction du livre « Le quartier Picassiette »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association des Amis des Jumelages de Chartres pour la traduction du livre « *Le quartier Picassiette* ».

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

**LE MAIRE,
JEAN-PIERRE GORGES**



Le monde entier admire l'éblouissante cathédrale Notre-Dame de Chartres,

fleuron de l'architecture gothique, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Mais on sait moins qu'au Moyen Âge le ciel de la ville était hérissé de clochers, de campaniles et de tourelles d'églises, de chapelles, de monastères et de cloîtres.

C'est tout ce patrimoine, existant ou disparu, que la Ville de Chartres vous propose de découvrir à travers le nouvel ouvrage *Clochers dans le ciel de Chartres, hier et aujourd'hui*.



DANS LA MÊME COLLECTION :

Chartres, un patrimoine à vivre (2004)
Chartres, le chemin de mémoire (2006)
Ed. le cherche midi

